

Faits saillants du mois

N° 8 / 2018

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des
Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Dans ce numéro

En juillet 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni par rapport à juillet 2017, tandis qu'ils ont diminué en Belgique, en Italie, en Lettonie, en Lituanie et en Suède au cours de la même période.

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens les plus élevés pour le poulpe ont été observés en Italie (7,21 EUR/kg), soit 17 % de plus qu'au Portugal (6,18 EUR/kg) et 9 % de plus qu'en France (6,62 EUR/kg). Globalement, le prix moyen de la seiche commune a augmenté dans l'ensemble des pays consultés, la croissance la plus forte ayant été enregistrée en Belgique (+ 52 %).

Au cours des dernières semaines, les prix à l'importation de saumon norvégien ont poursuivi leur baisse, restant toutefois supérieurs aux creux enregistrés au cours de l'hiver 2017. Les filets de lieu d'Alaska provenant de Chine poursuivent leur augmentation, atteignant un niveau jamais observé depuis plus d'un an.

Sur la période de janvier à juin 2018, le prix de détail moyen du maquereau frais pour la consommation des ménages était de 6,76 EUR/kg en France et de 2,90 EUR/kg au Portugal.

En 2017, le Ghana a exporté 51.700 tonnes de thon vers les marchés étrangers. Le Royaume-Uni et la France sont les plus grands importateurs de produits à base de thon en provenance du Ghana.

En 2017, les importations hors UE de homard ont atteint 15.309 tonnes pour une valeur de 229 millions d'euros.

En Slovénie, le total de la production aquacole a diminué de 5 % par rapport à 2016. En 2017, environ 1.000 tonnes de poissons d'eau douce d'élevage ont été produites, soit une baisse de 14 % par rapport à 2016, tandis que 726 tonnes ont été produits en mariculture, soit une hausse de 9 % par rapport à 2016.



Table des matières

Premières ventes en Europe

Poulpe (France, Italie, Portugal) et seiche commune (Belgique, Italie, Portugal)

Importations hors UE

Cours hebdomadaires des prix moyens à l'importation dans l'UE pour les produits sélectionnés en provenance des pays d'origine sélectionnés

Consommation

Maquereau frais en France et au Portugal

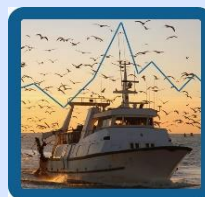
Études de cas

Pêche et aquaculture au Ghana
Le homard dans l'UE

Faits saillants mondiaux

Contexte macro-économique

Carburant maritime, prix à la consommation, taux de change



Retrouvez toutes ces données, informations et bien plus, sur le site : www.eumofa.eu/fr

Suivez-nous sur Twitter :
[@EU_MARE](https://twitter.com/EU_MARE) [#EUMOFA](https://twitter.com/EUMOFA)

1 Premières ventes en Europe

Sur la période de janvier à juillet 2018, 10 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont fourni les données des premières ventes pour 11 groupes de produits¹.

1.1 Par rapport à la même période l'année précédente

Augmentations en valeur et en volume : La valeur et le volume des premières ventes ont augmenté au Danemark, en Estonie et en Suède. En Suède, les premières ventes ont augmenté de 19 % en valeur et de 79 % en volume du fait d'un approvisionnement élevé en hareng.

Baisses en valeur et en volume : La valeur et le volume ont diminué, en Belgique, en France, en Italie, en Lettonie et au Royaume-Uni. En Lettonie, les premières ventes ont diminué du fait d'une baisse de 12 % du quota 2018 pour le hareng par rapport à 2017, un gel inhabituel du golfe de Riga au cours de l'hiver 2017 et l'augmentation de la production par les organisations de producteur de sprat et de hareng congelés destinés aux marchés d'exportation. Au Royaume-Uni, les premières ventes ont diminué du fait d'approvisionnements moindres en espèces importantes, notamment le maquereau et la coquille Saint-Jacques parmi les principales espèces.

Table 1. JANVIER-JUILLET : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Janvier-juillet 2016		Janvier-juillet 2017		Janvier-juillet 2018		Évolution depuis janvier-juillet 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	9.839	38,27	9.062	35,36	7.955	34,65	- 12 %	- 2 %
DK	121.145	185,71	115.930	174,89	120.151	180,79	4 %	3 %
EE	33.107	7,63	29.149	6,71	30.708	7,11	5 %	6 %
FR	113,057	374,29	112.081	375,18	110.263	365,17	- 2 %	- 3 %
IT*	51.360	194,07	57.682	205,60	50.508	188,40	- 12 %	- 8 %
LV	29.388	6,40	33.926	6,95	23.918	4,55	- 29 %	- 35 %
LT	1.413	0,985	1.099	1,04	1.164	0,90	6 %	- 13 %
NO	1.602.122	1.308,59	1.747.646	1.288,90	1.911.891	1.288,98	9 %	0 %
PT	52.887	104,62	50.112	110,12	47.720	109,78	- 5 %	0 %
SE	68.140	46,90	41.715	35,18	74.799	41,87	79 %	19 %
UK	234.122	434,22	181.005	339,99	134.380	250,18	- 26 %	- 26 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

¹Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, céphalopodes, crustacés, poissons plats, poissons d'eau douce, poissons de fond, produits aquatiques divers, autres poissons marins, salmonidés, petits pélagiques, et thon et thonidés.

1.2 En juillet 2018

Augmentations en valeur et en volume : Les premières ventes ont augmenté en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni par rapport à juillet 2017. Les premières ventes ont fortement augmenté au Royaume-Uni surtout du fait de l'augmentation des captures de hareng (+ 116 % en valeur et + 128 % en volume), tandis que les augmentations enregistrées en Norvège ont été le fait de captures plus importantes de hareng, de lieu noir et de crabe parmi les espèces principales.

Baisses en valeur et en volume : Le total des premières ventes a diminué en Belgique, en Italie, en Lettonie, en Lituanie et en Suède. La baisse a été particulièrement forte en Lettonie, du fait d'une baisse des approvisionnements en hareng et en sprat. En Belgique, la baisse globale en volume a surtout été le fait d'un approvisionnement moindre en raie et en plie d'Europe.

Table 2. **JUILLET : BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Juillet 2016		Juillet 2017		Juillet 2018		Évolution depuis juillet 2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
BE	1.070	4,86	1.026	4,84	904	4,69	- 12 %	- 3 %
DK	12,953	23,59	10.265	22,76	11.180	21,88	9 %	- 4 %
EE	98	0,12	106	0,15	87	0,21	- 18 %	43 %
FR	15.150	52,24	14.959	51,69	16.410	51,13	10 %	- 1 %
IT*	9.294	32,83	10.233	37,59	9.016	31,94	- 12 %	- 15 %
LV	493	0,10	1.362	0,23	855	0,14	- 37 %	- 38 %
LT	26	0,02	12	0,03	10	0,01	- 19 %	- 76 %
NO	90.433	98,64	92.685	78,19	117.094	87,90	26 %	12 %
PT	10.765	20,31	10.911	19,02	11.540	22,82	6 %	20 %
SE	1,042	4,33	1.318	4,40	1.091	4,09	- 17 %	- 7 %
UK	37.244	67,42	16.726	34,92	22.343	39,21	34 %	12 %

Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018). Les données relatives au volume sont indiquées en poids net.

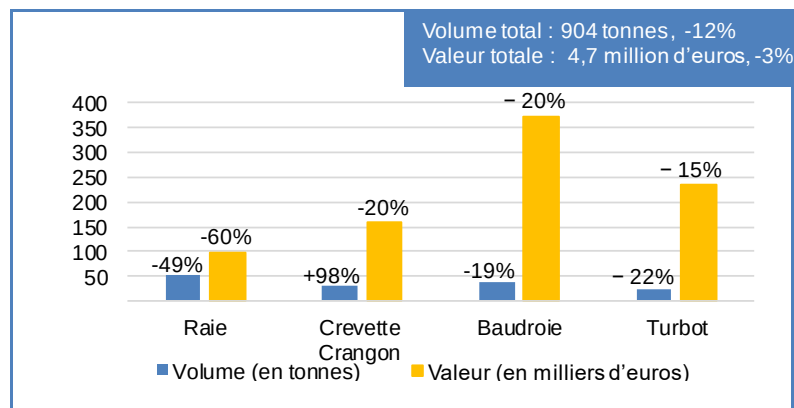
*Données partielles. Les données des premières ventes pour l'Italie couvrent 229 ports de pêche (environ 50 % du total des débarquements).

Les données les plus récentes relatives aux premières ventes pour le mois d'**août 2018** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

1.3 Premières ventes dans les pays sélectionnés

 En **Belgique**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes ont diminué en valeur (-2 %) et en volume (-12 %) par rapport à la période de janvier à juillet 2017. La baisse en valeur a surtout été le fait de la baudroie (-37 %) et de la raie (-25 %), tandis que la diminution en volume a été le fait du grondin (-31 %) et de la plie d'Europe (-13 %). En **juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont baissé par rapport à juillet 2017. Ces baisses ont surtout été le fait de la crevette *Crangon*, de la raie, de la baudroie et du turbot. Globalement, les prix ont augmenté de 10 %, bien que le prix de plusieurs espèces ait augmenté davantage, notamment le prix de la plie d'Europe (+23 %) et de la langoustine (+21 %).

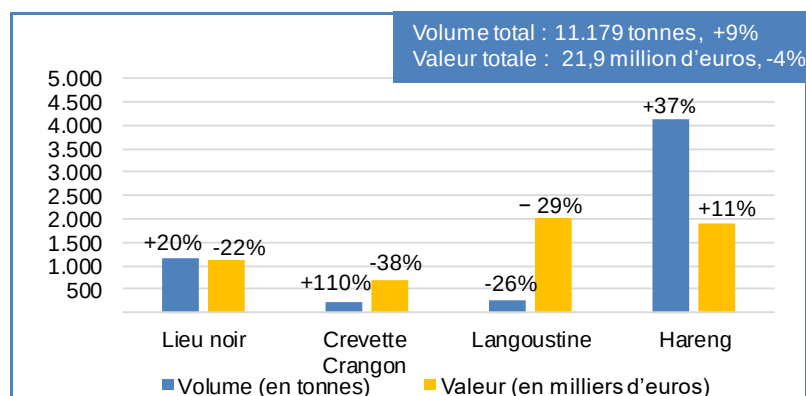
Figure 1. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BELGIQUE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 Au **Danemark**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont légèrement augmenté de respectivement 3 % et 4 % par rapport à la même période en 2017. Ces augmentations ont surtout été le fait de la crevette nordique, de la langoustine et de la crevette *Crangon*. En **juillet 2018**, le volume des premières ventes a poursuivi sa hausse du fait du hareng, tandis que la valeur a diminué surtout du fait de la langoustine, du lieu noir et de la crevette *Crangon* spp. Parmi les espèces principales, la plie d'Europe a enregistré la plus forte hausse du prix moyen (+45 %) atteignant 2,88 EUR/kg, tandis que le prix du lieu noir a diminué de 35 % pour atteindre 0,96 EUR/kg.

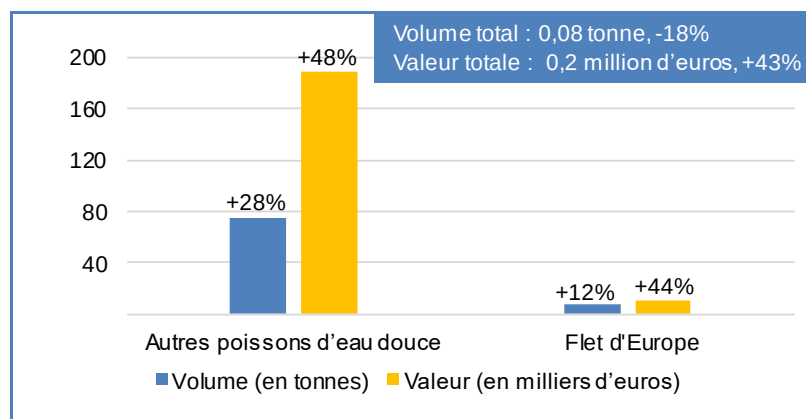
Figure 2. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 Sur la période de **janvier à juillet 2018**, **l'Estonie** a affiché une augmentation des premières ventes tant en valeur (+6 %) qu'en volume (+5 %) par rapport à la même période l'année précédente, surtout du fait du sprat. En **juillet 2018**, les premières ventes ont augmenté du fait des autres poissons d'eau douce (notamment de la perche européenne), tandis que les volumes ont diminué du fait du hareng. Le prix moyen de l'ensemble des espèces principales a augmenté, le hareng et la plie d'Europe ayant enregistré les plus fortes augmentations (respectivement, +72 % et +29 %).

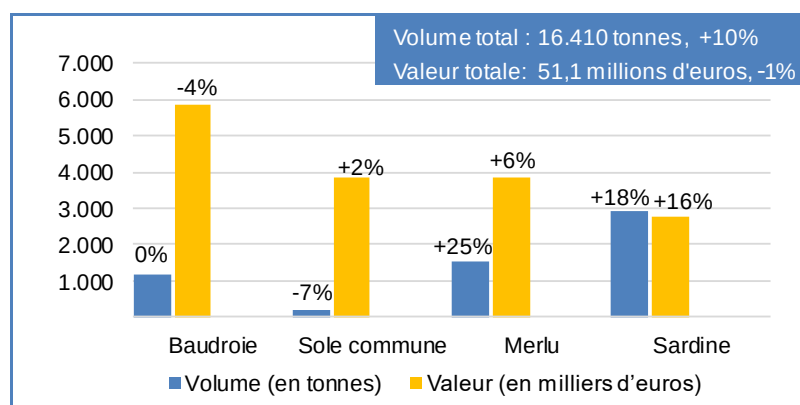
Figure 3. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 En **France**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes ont légèrement diminué tant en valeur (-3 %) qu'en volume (-2 %) par rapport à la même période en 2017, surtout du fait d'approvisionnements moindres en merlu, en baudroie, en langoustine et en merlan. En **juillet 2018**, la valeur des premières ventes est restée relativement stable tandis que le volume a augmenté de 10 % grâce à la sardine, le merlu et la palourde. Le prix du merlu a diminué de 15 % (2,50 EUR/kg) du fait de la hausse en volume, tandis que le prix de la seiche a augmenté de 44 % (7,80 EUR/kg) du fait d'un volume moindre en juillet 2018 par rapport à juillet 2017.

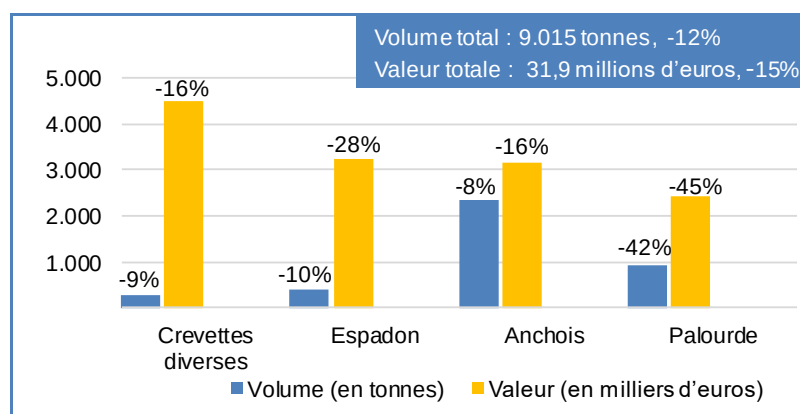
Figure 4. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 En **Italie**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes ont diminué de 8 % en valeur et de 12 % en volume, surtout du fait de la palourde (-32 % en valeur et -34 % en volume). La même tendance a été enregistrée en **juillet 2018**. La baisse des premières ventes a surtout été le fait de l'espadon, de la palourde, de l'anchois et des crevettes diverses. Les prix moyens en premières ventes ont diminué de 4 % pour l'ensemble des espèces, du fait d'une baisse des prix moyens des espèces principales (l'espadon l'anchois et la palourde) en juillet 2018 par rapport à la même période en 2017.

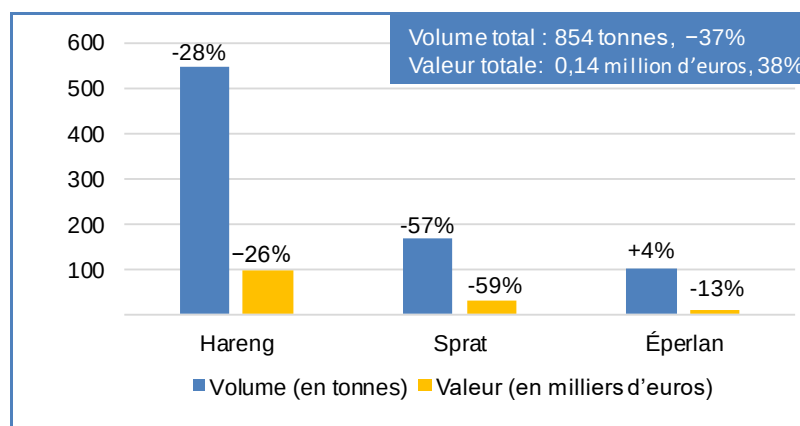
Figure 5. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 En **Lettonie**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes ont diminué tant en valeur (-35 %) qu'en volume (-29 %) par rapport à la même période en 2017, surtout du fait d'approvisionnements moindres en hareng et en sprat, représentant 89 % de la valeur et 92 % du volume du total des captures. En **juillet 2018**, la forte baisse en valeur et en volume s'est poursuivie, surtout du fait de ces espèces et de l'éperlan. Globalement, le prix moyen a légèrement diminué (-2 %). En juillet 2018, parmi les espèces principales, le sprat et l'éperlan ont enregistré une baisse du prix moyen de respectivement 4 % et 17 %.

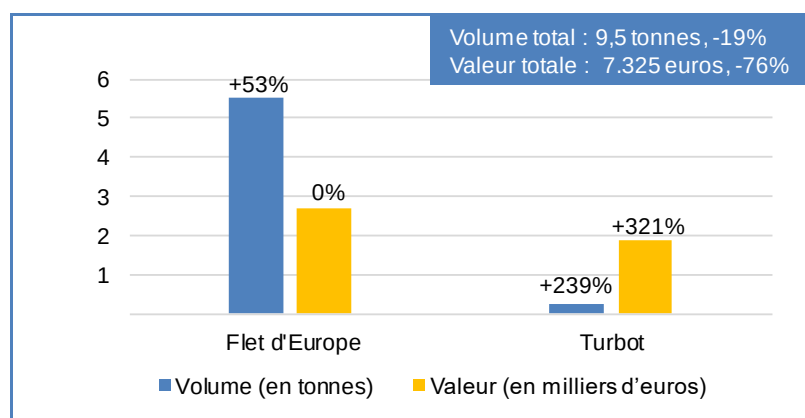
Figure 6. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 En **Lituanie**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur des premières ventes a diminué de 13 % du fait du cabillaud (-55 %), tandis que le volume a augmenté de 6 % grâce la hausse des approvisionnements en éperlan (+174 %) par rapport à la période de janvier à juillet 2017. En juillet 2018, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué du fait de plusieurs espèces de poissons de fond, notamment des gobies. Les prix moyens de l'ensemble des espèces principales ont diminué, le prix du flet d'Europe ayant baissé de 35 %.

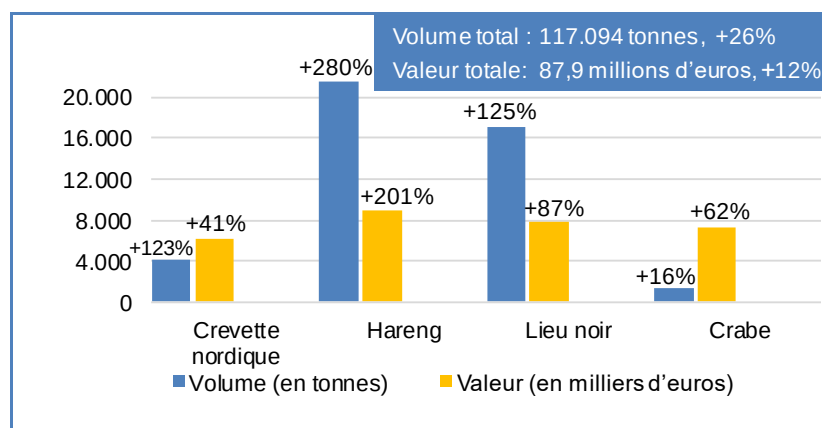
Figure 7. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 En **Norvège**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur de première vente est restée stable tandis que le volume a augmenté de 9 %, principalement du fait des petites espèces pélagiques. En **juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont augmenté de manière modérée par rapport à juillet 2017, surtout du fait du hareng, du lieu noir, du crabe et, dans une moindre mesure, de la crevette nordique et du maquereau. Les prix moyens ont surtout diminué pour le hareng (-21 %) et la crevette nordique (-37 %).

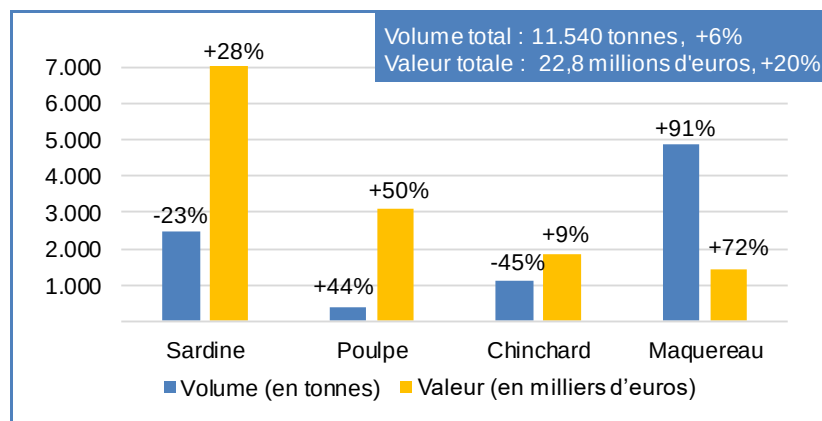
Figure 8. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

 Au **Portugal**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur de première vente est restée stable tandis que le volume a diminué de 5 % du fait des débarquements moindres de chinchard et de sardine. En **juillet 2018**, la valeur des premières ventes a augmenté du fait de la sardine, du poulpe et du maquereau, tandis que le volume a surtout augmenté du fait des captures élevées de maquereau. Les augmentations du prix moyen de hareng (+66 %, à 2,97 EUR/kg) et du chinchard d'Europe (+100 %, à 1,64 EUR/kg) ont contribué à la hausse globale du prix moyen de 13 % par rapport à juillet 2017.

Figure 9. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL EN JUILLET 2018**

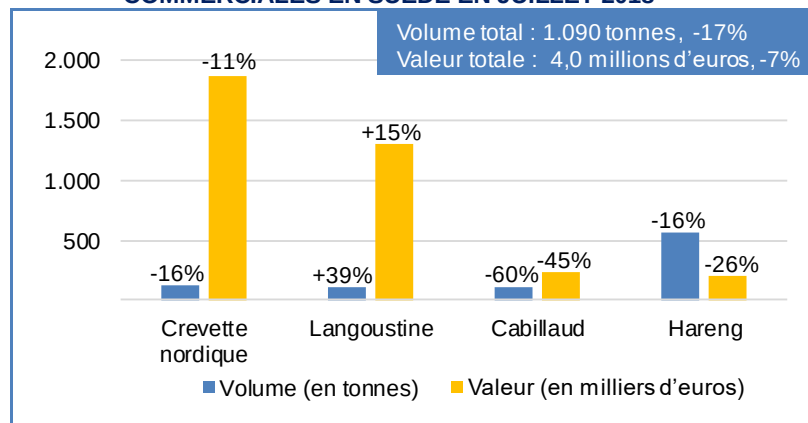


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).



En **Suède**, au cours de la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes ont fortement augmenté en valeur (+ 18 %) et en volume (+ 79 %). La croissance a été le fait du hareng, dont les captures ont augmenté de 62 % (soit + 5,59 millions d'euros et + 27.200 tonnes). En **juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes de crevette nordique, de cabillaud et de hareng ont contribué à la baisse globale. Parmi les espèces principales, le prix moyen du maquereau a augmenté de 61 % (4,75 EUR/kg), tandis que le hareng a enregistré une baisse de 11 % (0,36 EUR/kg).

Figure 10. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE EN JUILLET 2018**

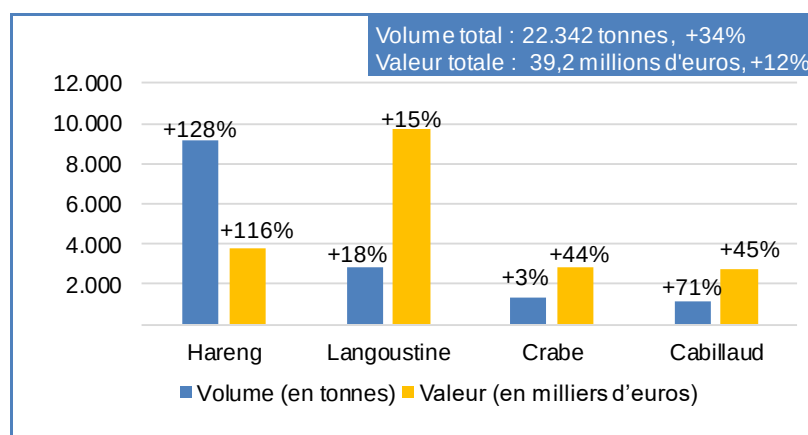


Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).



Au **Royaume-Uni**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes ont diminué de 26 % par rapport à l'année précédente, surtout du fait du maquereau, de la coquille Saint-Jacques et de la langoustine. En **juillet 2018**, la tendance s'est inversée par rapport à juillet 2017. La hausse en valeur a surtout été le fait du hareng, de la langoustine, du cabillaud et du crabe. Outre ces espèces, le lieu noir a également contribué à la hausse en volume des premières ventes. Globalement, les prix moyens de l'ensemble des espèces ont diminué de 16 %. Ils ont fortement diminué pour le lieu noir (0,76 EUR/kg, soit - 32 %) et le maquereau (1,71 EUR/kg, soit - 26 %).

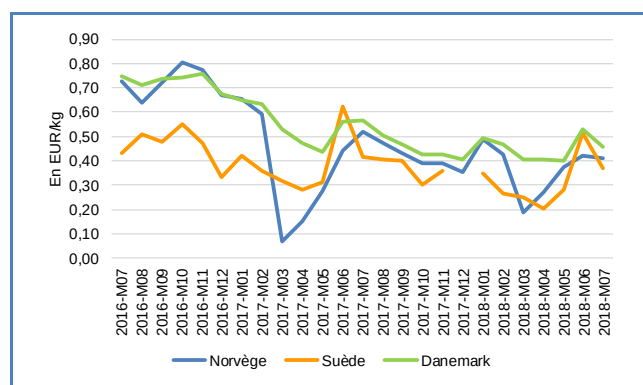
Figure 11. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU ROYAUME-UNI EN JUILLET 2018**



Les pourcentages montrent les évolutions par rapport à l'année précédente.
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

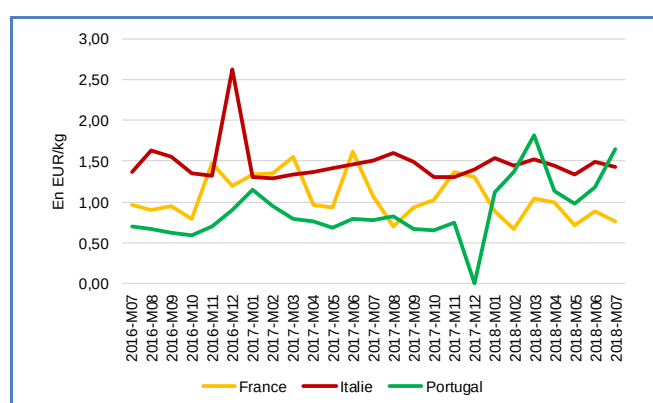
1.4 Comparaison des prix en première vente des espèces sélectionnées dans les pays sélectionnés

Figure 12. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DU HARENG AU DANEMARK, EN NORVÈGE ET EN SUÈDE**



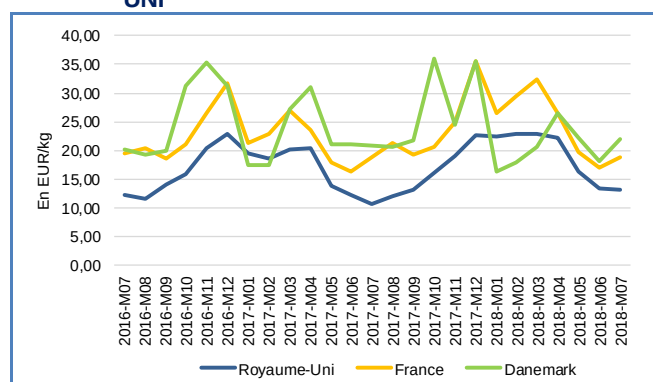
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 13. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DU CHINCHARD D'EUROPE EN FRANCE, EN ITALIE ET AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 14. **PRIX EN PREMIÈRES VENTES DU HOMARD AU DANEMARK, EN FRANCE ET AU ROYAUME-UNI**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Dans l'Union européenne, le **hareng** est surtout débarqué au **Danemark**, en **Suède** et en **Norvège**, représentant ensemble 86 % du total des débarquements en volume enregistré au cours du mois d'août. Dans ces pays, en **août 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 0,41 EUR/kg en Norvège (soit – 2 % par rapport à juillet 2018 et – 21 % par rapport à août 2017), de 0,37 EUR/kg en Suède (soit – 29 % par rapport à juillet 2018 et – 11 % par rapport à août 2017) et de 0,46 EUR/kg au Danemark (soit – 14 % par rapport à juillet 2018 et – 19 % par rapport à août 2017). Dans ces trois pays, les prix en première vente ont affiché une tendance générale à la baisse au cours des deux dernières années, bien qu'une récente tendance à la hausse ait été observée dans chacun de ces pays.

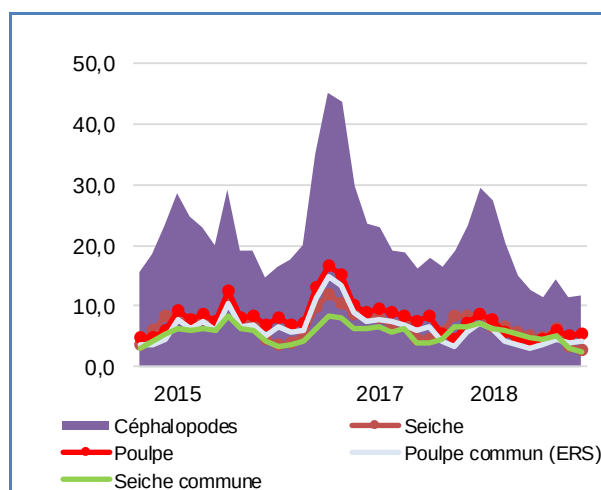
En 2018, la majeure partie des premières ventes de **chinchard d'Europe** des pays déclarants a eu lieu en **France**, en **Italie** et au **Portugal**. Dans ces pays, en **août 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 0,76 EUR/kg en France (soit – 15 % par rapport à juillet 2018 et – 29 % par rapport à août 2017), de 1,42 EUR/kg en Italie (soit – 4 % par rapport à juillet 2018 et – 5 % par rapport à août 2017) et de 1,64 EUR/kg au Portugal (soit + 38 % par rapport à juillet 2018 et + 110 % par rapport à août 2017). En France et en Italie, les prix n'ont pas affiché de tendance à la hausse ou à la baisse à long terme tandis qu'au Portugal, la tendance à la hausse a été fortement irrégulière. Dans ces trois pays, les prix sont restés similaires sur le long terme mais ont affiché des différences considérables d'un mois à l'autre, en partie du fait du coût de déplacement des produits d'un marché national à un autre pour obtenir gain en prix à court terme.

La quasi-totalité des captures de l'UE de **homard** (soit 99 % en volume au cours d'août 2018) a eu lieu au **Royaume-Uni**, en **France** et au **Danemark**. Dans ces pays, en **août 2018**, les prix moyens en première ventes étaient de 13,15 EUR/kg au Royaume-Uni (soit – 2 % par rapport à juillet 2018 et – 24 % par rapport à août 2017), de 18,78 EUR/kg en France (soit + 10 % par rapport à juillet 2018, restant inchangé par rapport à août 2017) et de 22,01 EUR/kg au Danemark (soit + 21 % par rapport à juillet 2018 et + 6 % par rapport à août 2017). Les prix de ces trois pays ont évolué de manière similaire au cours de l'année, affichant une saisonnalité liée à la disponibilité de l'approvisionnement. En effet, les débarquements de homard sont supérieurs pendant l'été et inférieurs pendant l'hiver. En général, les prix sont inférieurs au Royaume-Uni, le plus grand marché en premières ventes, et supérieurs au Danemark, le plus petit marché de ces trois pays, la France se situant généralement entre les deux.

1.5. Groupe de produits du mois : les céphalopodes

En juillet 2018, le groupe de produits **céphalopodes** a occupé le 6^{ème} rang en valeur et le 7^{ème} rang en volume parmi les 11 groupes de produits². Les premières ventes de céphalopodes ont atteint 11,9 millions d'euros et 1.614 tonnes, soit une baisse de 34 % en valeur et de 42 % en volume par rapport aux premières ventes en juillet 2017. Au cours des 36 derniers mois, la valeur la plus élevée pour les céphalopodes a été enregistrée en novembre 2016, lorsqu'elle a atteint plus de 45 millions d'euros. Le groupe de produits des céphalopodes comprend quatre principales espèces commerciales : la seiche, le poulpe, l'encornet et les autres céphalopodes. La seiche commune appartient à la principale espèce commerciale Seiche tandis que le poulpe commun appartient la principale espèce commerciale Poulpe. Au niveau des espèces (système ERS)³, le poulpe commun et la seiche commune ont représenté ensemble 60 % de la valeur des premières ventes de céphalopodes sur la période de janvier à juillet 2018⁴.

Figure 15. COMPARAISON DE LA VALEUR DES PREMIÈRES VENTES AU NIVEAU DES GROUPES DE PRODUITS, DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES ET DU SYSTÈME ERS POUR LES PAYS DÉCLARANTS



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

*La Norvège est exclue du fait d'un niveau limité des données relatives aux espèces au niveau ERS.

1.6. Zoom sur le poulpe commun



Le poulpe est une espèce benthique vivant dans les eaux tropicales et tempérées de la planète, se trouvant du littoral à la limite extérieure du plateau continental. Il est surtout présent dans des roches, des récifs et des herbiers. La migration saisonnière du poulpe est limitée : en général, il vit en eaux profondes en hiver et se déplace vers des eaux moins profondes en été.

Le poulpe est présent en Atlantique Centre-Est, au large des côtes de l'Afrique, du Maroc au Sénégal et en mer Méditerranée.

La ponte a lieu entre avril et juin en mer Méditerranée. Le poulpe peut atteindre une longueur totale de 1,2 m pour les femelles et de 1,3 m pour les mâles. Il peut peser jusqu'à un maximum de 10 kg, bien que son poids moyen soit de 3 kg.

Le poulpe est une espèce très prisée, notamment dans les pays méditerranéens. Il est pêché tant par la pêche artisanale qu'industrielle. En général, le poulpe est capturé à la ligne et aux hameçons, au casier à poulpe, au harpon et au chalut à perche. Il est commercialisé frais, entier, séché, salé, fumé et en conserve⁵.

Le poulpe est soumis à une taille minimale de capture : 750 g (entier) et 450 g (éviscéré) dans les eaux européennes, à l'exception du Skagerrak et du Kattegat, pour protéger l'espèce, notamment les juvéniles⁶.

² Le tableau 1.2 de l'annexe donne plus d'informations sur les groupes de produits.

³ Espèces indiquées au niveau du système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS, *Electronic Reporting System*), élaboration s'appuyant sur les codes alpha-3 de la FAO.

⁴ Le tableau 1.3 de l'annexe montre la classification des principales espèces commerciales du groupe de produits Céphalopodes.

⁵ <http://www.fao.org/fishery/species/3571/en>

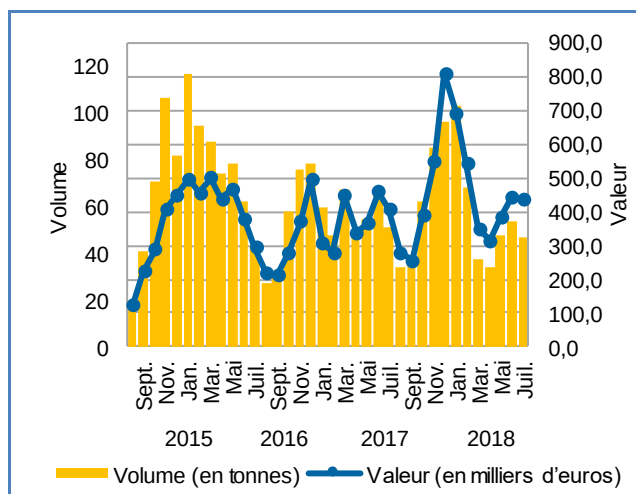
⁶ Règlement (UE) n° 850/98 du Conseil, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013R0227&from=EN>

Toutefois, certains pays de l'UE possèdent des mesures techniques plus restrictives. Par exemple, en Croatie, la taille minimale de capture du poulpe est de 1 kg⁷.

Pays sélectionnés

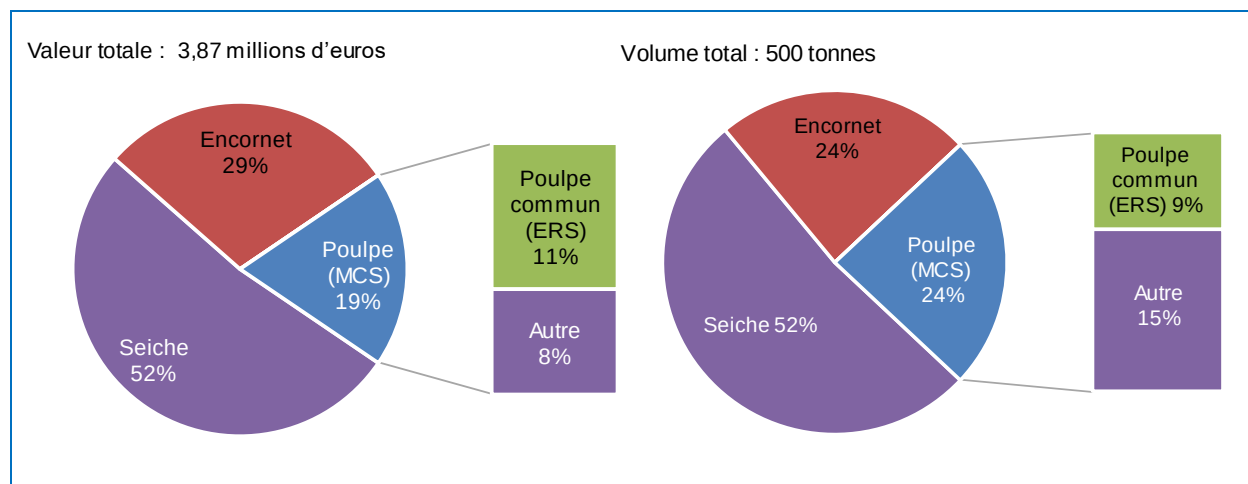
En **France**, sur la période de janvier à juillet 2018, les premières ventes de poulpe commun ont augmenté de 21 % en valeur tandis que le volume est resté stable par rapport à la même période en 2017. La valeur a augmenté de 4 % par rapport à la période de janvier à juillet 2016, tandis que le volume a fortement diminué de 30 %. En juillet 2018, la valeur des premières ventes a augmenté de 6 %, tandis que le volume a diminué de 10 % par rapport au même mois l'année précédente. La majeure partie des ventes de poulpe ont été enregistrées dans les ports de la mer Méditerranée : Le Grau-du-Roi, Sète et Agde.

Figure 16. **POULPE COMMUN : PREMIÈRES VENTES EN FRANCE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 17. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES EN FRANCE EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**

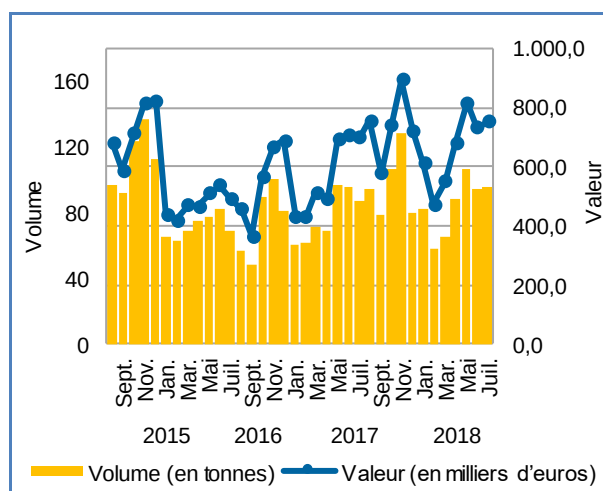


Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

⁷https://narodne-novine.nn.hr/clanci/sluzbeni/2017_12_122_2785.html

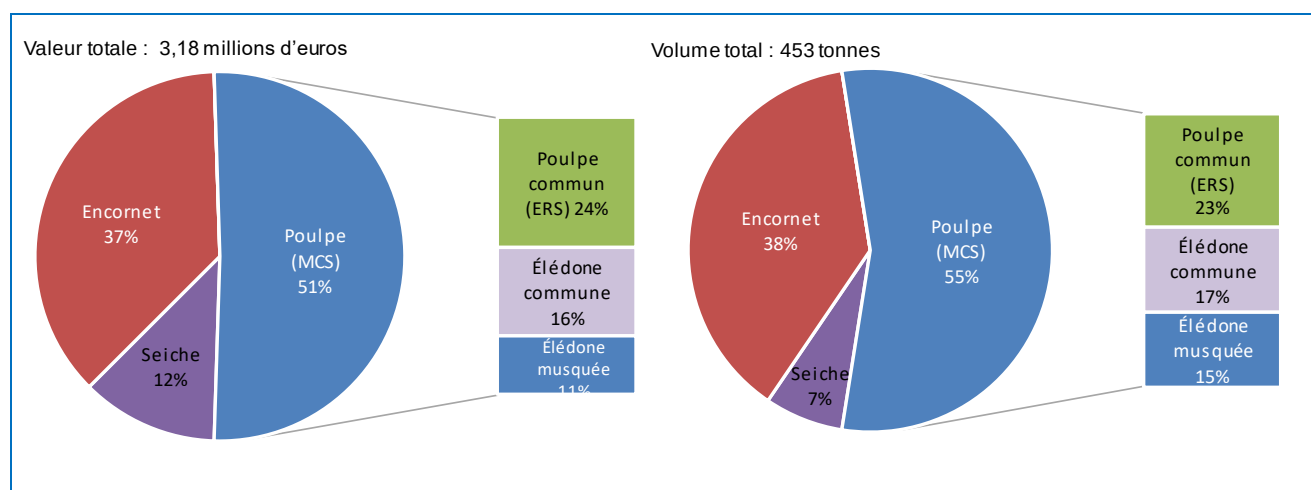
En **Italie**, sur la période de janvier à juillet 2018, les premières ventes de poulpe commun ont diminué de 17 % en valeur et de 9 % en volume par rapport à la même période en 2017. La valeur a fortement augmenté (+ 39 %), tandis que le volume a augmenté de 18 % par rapport à 2016. En juillet 2017, la valeur et le volume ont augmenté de respectivement 128 % et 147 % par rapport à juillet 2016. Les premières ventes de poulpe ont lieu dans les ports italiens de mer Méditerranée et de mer Adriatique. Anzio, Civitavecchia et Fiumicino font partie des ports les plus importants enregistrant les premières ventes les plus élevées.

Figure 18. **POULPE COMMUN : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

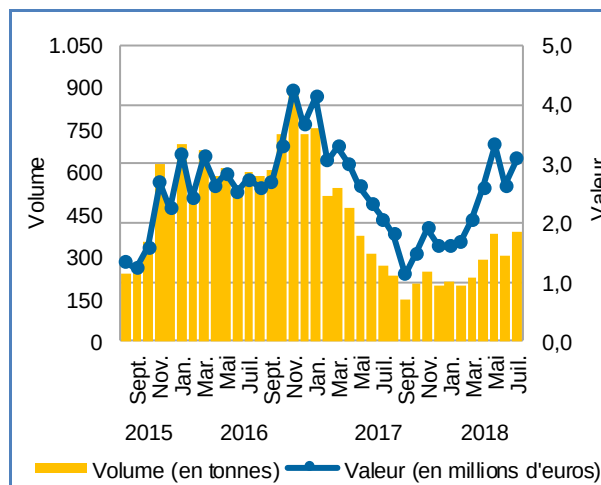
Figure 19. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES EN ITALIE EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

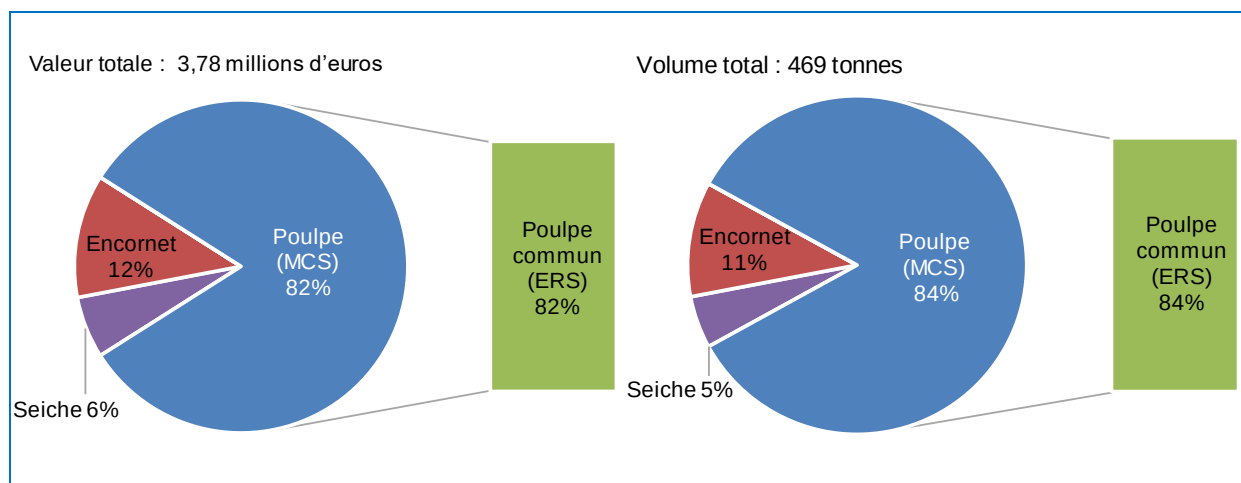
Au **Portugal**, sur la période de janvier à juillet 2018, la valeur et le volume des premières ventes de poulpe commun ont enregistré de fortes baisses (respectivement, – 17 % et – 38 %) par rapport à la période de janvier à juillet 2017, la valeur augmentant de 13 % et le volume de 50 % par rapport à la même période en 2016. La valeur et le volume des premières ventes les plus élevés ont été enregistrés en novembre 2016, lorsque 903 tonnes ont été vendues pour 4,24 millions d'euros. En juillet 2018, la valeur a augmenté de 50 % et le volume de 45 % par rapport à l'année précédente. Près de l'ensemble des premières ventes de poulpe a eu lieu dans des ports de l'océan Atlantique de la côte ibérique, notamment les ports de Sesimbra et Portimão.

Figure 20. **POULPE COMMUN : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

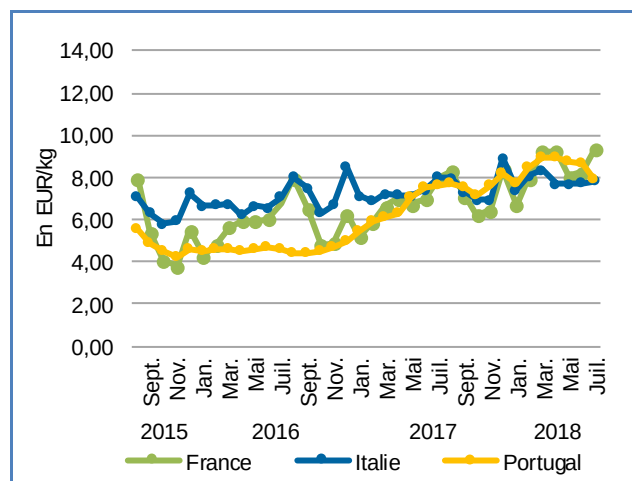
Figure 21. **COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES AU PORTUGAL EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Évolution du prix

Figure 22. **POULPE COMMUN : PRIX EN PREMIÈRE VENTE DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS**



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Nous avons parlé du **poulpe commun** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : Italie (6/2017), France (6/2017), Portugal (6/2017, 3/2016, 1/2015, février 2013, septembre 2013).

Consommation : Italie (8/2017, 1/2016), Portugal (8/2017, 1/2016).

Commerce extérieur : Exportations hors UE (04/2015, 11/2016), Importations hors UE (11/2016).

Au cours des 36 derniers mois, les prix moyens en première vente du poulpe commun ont augmenté dans l'ensemble des pays consultés. Les prix les plus élevés ont été observés en Italie (7,21 EUR/kg), soit 17 % de plus qu'au Portugal (6,18 EUR/kg) et 9 % de plus que le prix moyen en France (6,62 EUR/kg).

En **France**, sur les sept premiers mois de 2018, le prix moyen a augmenté de 22 % atteignant 8,07 EUR/kg par rapport à la période de janvier à juillet 2017 et d'environ 50 % de plus que les niveaux de 2016. Au cours de cette période de trois ans, le prix a atteint un pic en juillet 2018 (9,34 EUR/kg), lorsque 46 tonnes ont été débarquées. Le volume le plus élevé a été enregistré en janvier 2016, lorsque 116 tonnes ont été vendues pour 4,27 EUR/kg. Le prix le plus faible a été enregistré en novembre 2015, lorsque 107 tonnes ont été vendues pour 3,81 EUR/kg.

En **Italie**, sur les sept premiers mois de 2018, le prix moyen était nettement supérieur au prix moyen de la même période en 2017 (+ 7 %) et en 2016 (+ 17 %). Les captures et les prix moyens ont fluctué toute l'année sans afficher de tendances claires, selon l'abondance du stock. Sur une période de trois ans, le prix le plus élevé a été enregistré en décembre 2017, lorsqu'il a atteint 8,92 EUR/kg pour un volume de 80 tonnes. Le prix le plus faible a été enregistré en octobre 2015, à 5,78 EUR/kg.

Au **Portugal**, sur la période de janvier à juillet 2018, le prix moyen a atteint 8,50 EUR/kg, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2017 et de plus de 86 % au cours des sept premiers mois de 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en avril 2018, lorsque 289 tonnes ont été vendues au prix moyen de 8,97 EUR/kg, tandis que le prix le plus faible (4,26 EUR/kg) a été enregistré en novembre 2016.

1.7. Zoom sur la seiche commune



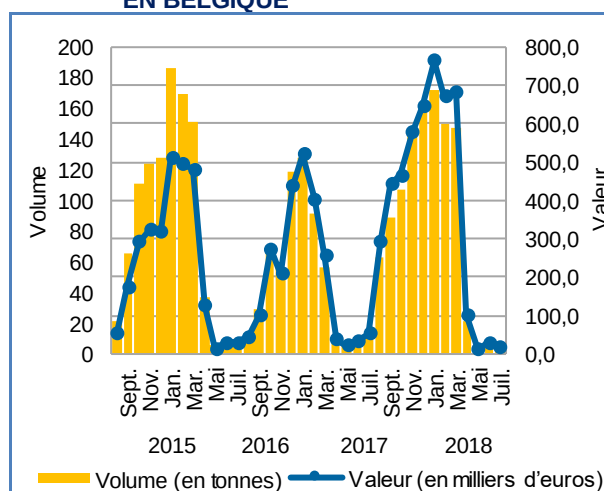
La seiche commune se trouve en mer du Nord, et des Îles britanniques aux côtes nord et ouest-africaines. On la trouve également en mer Méditerranée et en mer Adriatique.

Elle vit sur des fonds vaseux ou sableux, dans des eaux peu profondes jusqu'à environ 200 m de profondeur. L'espèce se nourrit de petits mollusques, de crevettes et de crabes et de petites seiches. La ponte a lieu toute l'année dans les eaux peu profondes, selon la température de l'eau (principalement entre 13 et 15 °C et entre avril et juillet en mer Méditerranée). La seiche ne se reproduit qu'une seule fois au cours de sa vie, vers l'âge de 2 ans. Les mâles mesurent alors 14 cm (longueur dorsale du manteau) et les femelles 18 cm⁸. En général, l'espèce est capturée au chalut par les navires ciblant l'espèce et en prise accessoire de la pêche démersale. La pêche artisanale utilise une large diversité d'engins hautement sélectifs (le harpon, le casier et la nasse), souvent associés à l'utilisation de la lumière⁹. Plusieurs espèces de seiche sont pêchées, mais l'espèce la plus fréquente dans les débarquements est la seiche commune (*Sepia officinalis*). La seiche commune est commercialisée fraîche et congelée. C'est un aliment très prisé au Japon, en Corée du Sud, en Italie et en Espagne¹⁰. Il n'existe pas de taille minimale réglementaire pour la commercialisation de la seiche dans l'UE.

Pays sélectionnés

En **Belgique**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, la valeur et le volume des premières ventes de seiche commune ont fortement augmenté de respectivement 72 % et 63 % par rapport à la même période en 2017. Les premières ventes ont poursuivi leur hausse (+ 35 %) mais ont diminué en volume (- 11 %) par rapport à 2016. En juillet 2018, une baisse significative de la valeur et du volume des premières ventes (supérieure à 60 %) a été observée par rapport au même mois de l'année précédente. L'ensemble des premières ventes de seiche commune a été enregistré dans les ports de mer du Nord (Oostende et Zeebrugge).

Figure 23. **SEICHE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN BELGIQUE**



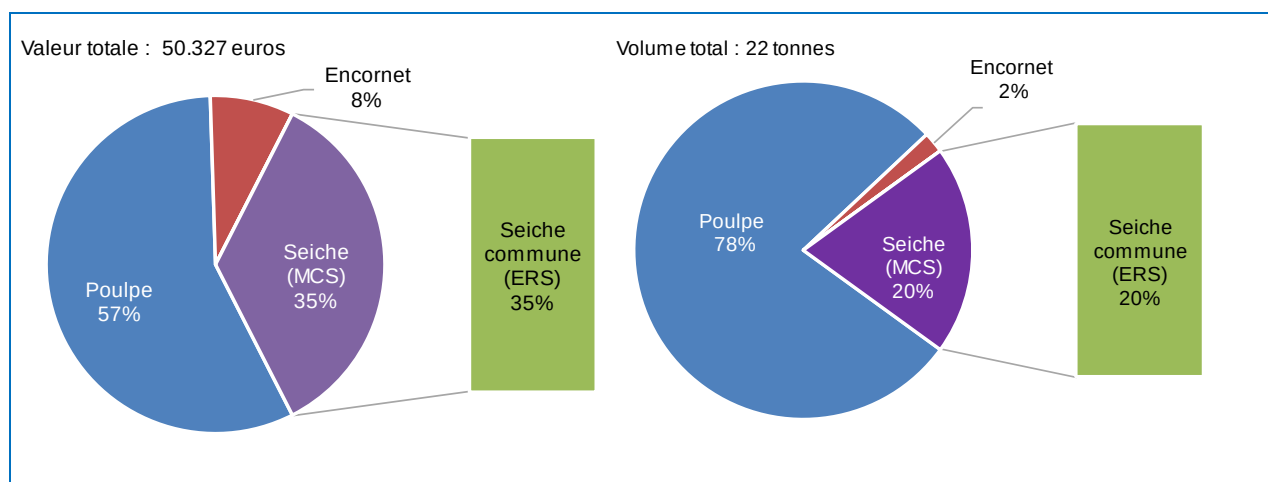
Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

⁸ <http://www.guidedesespeces.org/fr/seiche>

⁹ http://seafish.org/media/Publications/SeafishSpeciesGuide_Cuttlefish_201401.pdf

¹⁰ <http://www.fao.org/fishery/species/2711/en>

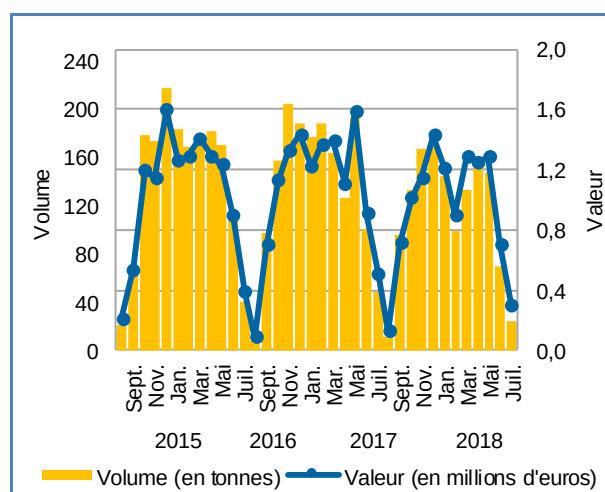
Figure 24. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES EN BELGIQUE EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

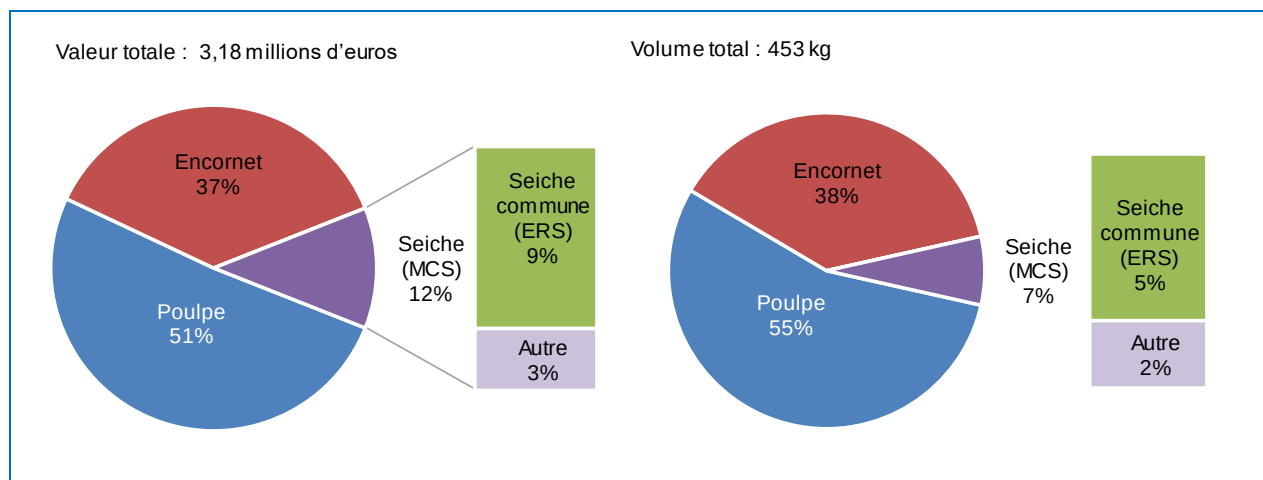
En **Italie**, sur la période de **janvier à juillet 2018**, les premières ventes de seiche commune ont diminué tant en valeur (– 14 %) qu'en volume (– 23 %) par rapport à la même période en 2017, à l'instar de la tendance en 2016. En juillet 2018, la valeur des premières ventes (0,30 million d'euros) et le volume (24 tonnes) ont diminué de respectivement 42 % et 49 % par rapport à juillet 2017. Au cours de la période de 36 mois, les captures les plus élevées ont été enregistrées pendant le mois de décembre 2015, lorsque 217 tonnes ont été vendues pour 1,54 million d'euros. Plus de la moitié de la valeur de première vente a été enregistrée dans le port de Chioggia, au nord de la mer Adriatique.

Figure 25. SEICHE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES EN ITALIE



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

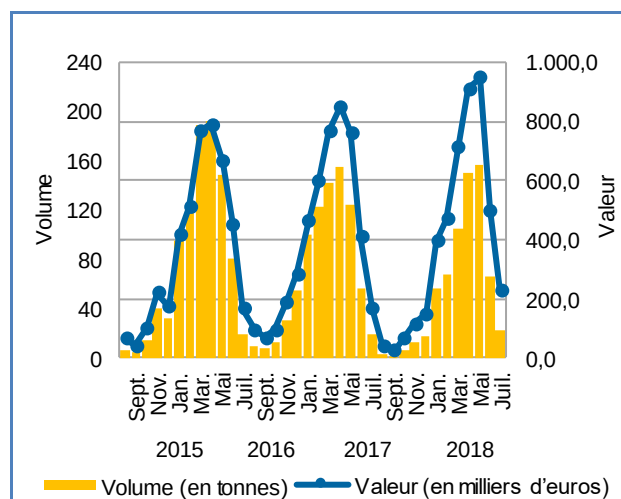
Figure 26. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES EN ITALIE EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

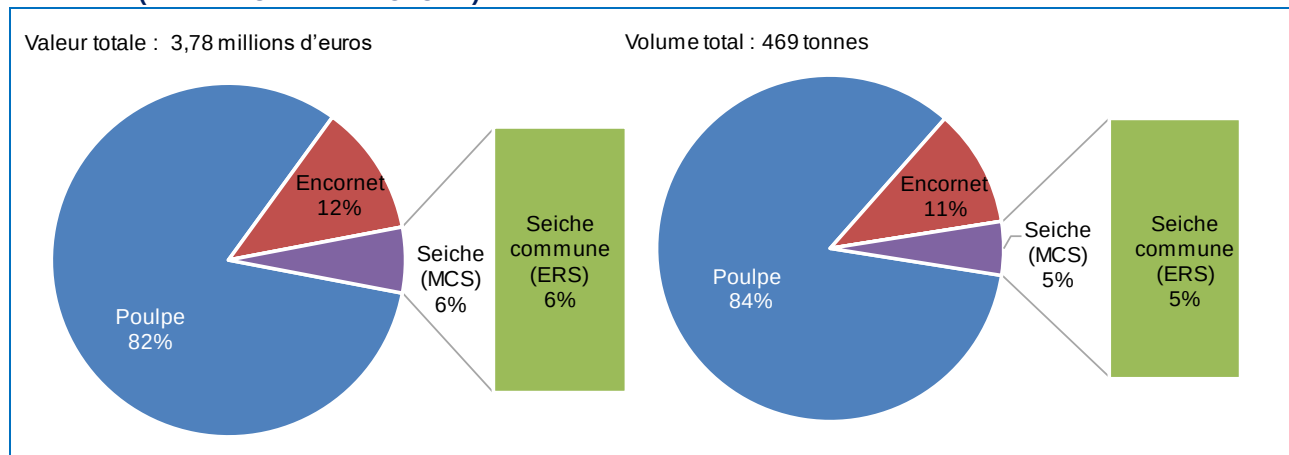
Au **Portugal**, sur la période de janvier à juillet 2018, les premières ventes de seiche commune ont augmenté en valeur par rapport à 2017 et 2016 (respectivement, + 4 % et + 10 %), tandis que leur volume a diminué de respectivement 13 % et 26 %. En juillet 2018, les premières ventes ont augmenté d'environ 30 % par rapport à juillet 2017, le prix moyen atteignant 9,73 EUR/kg. Au Portugal, la pêche à la seiche est saisonnière, affichant un creux pendant l'été (juillet-août) et un pic en hiver. En 2018, les ports les plus importants pour les premières ventes de seiche ont été Setúbal, Sesimbra et Olhão.

Figure 27. SEICHE COMMUNE : PREMIÈRES VENTES AU PORTUGAL



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 28. COMPARAISON DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES AU PORTUGAL EN JUILLET 2018 (EN VALEUR ET EN VOLUME)



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Évolution du prix

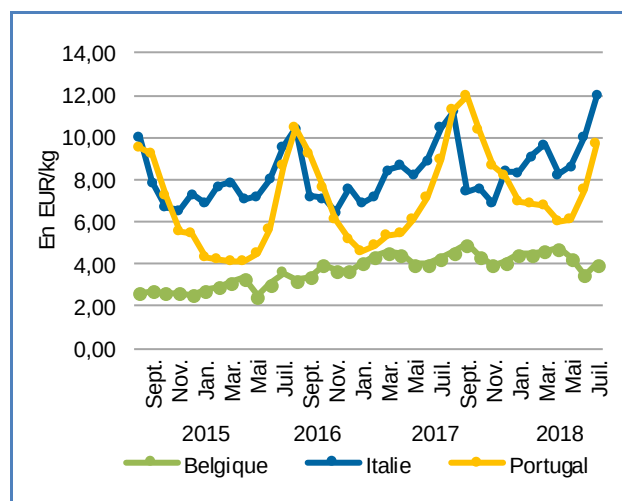
Globalement, au cours des trois dernières années, le prix moyen de la seiche commune a augmenté dans l'ensemble des pays consultés, la croissance la plus forte ayant été enregistrée en Belgique (+ 52 %). Les prix observés étaient nettement plus élevés en Italie (8,27 EUR/kg), soit plus du double (+ 122 %) qu'en Belgique (3,73 EUR/kg) et 17 % de plus que le prix moyen au Portugal (7,05 EUR/kg).

En **Belgique**, le volume des captures est le plus faible parmi les pays consultés. Au cours de la période de sept mois de 2018, le prix moyen en première ventes (4,51 EUR/kg) a augmenté de 6 % par rapport à 2017 et de 52 % par rapport à 2016. Le prix le plus élevé a été enregistré en septembre 2017 (4,96 EUR/kg pour des débarquements de 89 kg), tandis que le prix le plus faible a été enregistré en mai 2016, lorsque le volume de 5 tonnes de seiche a été vendu à 2,51 EUR/kg.

En **Italie**, sur la période de janvier à juillet 2018, le prix moyen de la seiche a atteint 8,97 EUR/kg, représentant une hausse de 11 % par rapport à 2017 et de 20 % par rapport à 2016. En Italie, au cours des trois dernières années, les prix ont été plus élevés au cours de l'été (sur la période de juillet à août). Ils ont atteint leur plus haut niveau en juillet 2018 (11,97 EUR/kg pour 25 tonnes), tandis que le prix en première vente le plus bas a été enregistré en novembre 2016 (6,46 EUR/kg pour 202 tonnes). Les prix moyens ont évolué dans le sens opposé au volume, généralement plus faible en été et plus élevé en hiver.

Au **Portugal**, au cours des sept premiers mois de 2018, le prix moyen de la seiche a atteint 6,63 EUR/kg, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2017 et de 49 % par rapport à 2016. Régulièrement, au cours des trois dernières années, les prix les plus élevés ont été observés au cours de l'été (sur la période de juillet à août). Le prix le plus élevé (11,97 EUR/kg) a été enregistré en juillet 2018, lorsque 23 tonnes ont été vendues. Les fluctuations des prix moyens de la seiche sont régulières, les prix les plus élevés étant enregistrés en été et les plus faibles en hiver, lorsque l'approvisionnement est limité. Au cours de la période de 3 ans, le prix le plus faible a été enregistré en novembre 2016, lorsqu'il a diminué à 6,64 EUR/kg.

Figure 29. SEICHE : PRIX EN PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS



Source : EUMOFA (mis à jour le 12/09/2018).

Nous avons parlé de la **seiche commune** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

Premières ventes : France (6/2017, 6/2015, octobre 2013), Italie (6/2017), Portugal (6/2017, 8/2016), Royaume-Uni (6/2016).

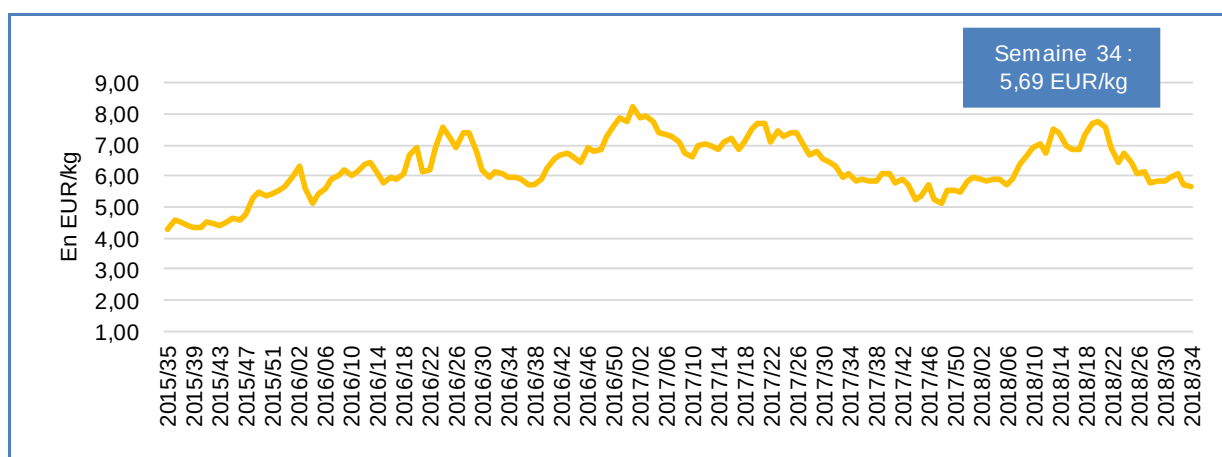
Consommation : Italie (7/2017).

2 Importations hors UE

Chaque mois, les prix hebdomadaires à l'importation hors UE (soit les valeurs unitaires moyennes par semaine, en EUR/kg) sont étudiés pour 9 espèces. Chaque mois, les trois espèces les plus importantes en valeur et en volume sont étudiées : le saumon atlantique provenant de Norvège, le lieu d'Alaska provenant de Chine et la crevette tropicale (genre *Penaeus*) provenant d'Équateur. Six autres espèces changent tous les mois. La présente publication des Faits saillants du mois se concentre sur les crevettes, le foie et les œufs, et le surimi. Trois autres espèces sont également examinées mensuellement dans le groupe de produits sélectionné. Ce mois-ci, il s'agit du poulpe, de l'encornet et de la seiche.

Au cours de la semaine 20, le **saumon atlantique** frais entier (*Salmo salar*, code NC 03021400) importé de **Norvège** a poursuivi sa baisse irrégulière commencée à la mi-mai, lorsque le prix était de 7,75 EUR/kg. Un profil similaire a été observé en 2016 et en 2017. Récemment, à la **semaine 33** (à la mi-août), le prix a diminué à 5,73 EUR/kg, soit une baisse de 26 %. Globalement, au cours de cette période, le volume a récemment augmenté de 14,5 tonnes par semaine. Les prix affichent une nette reprise par rapport aux faibles niveaux enregistrés au cours de l'hiver 2017, lorsque les prix ont diminué à 5,11 EUR/kg au cours de la semaine 48 de 2017.

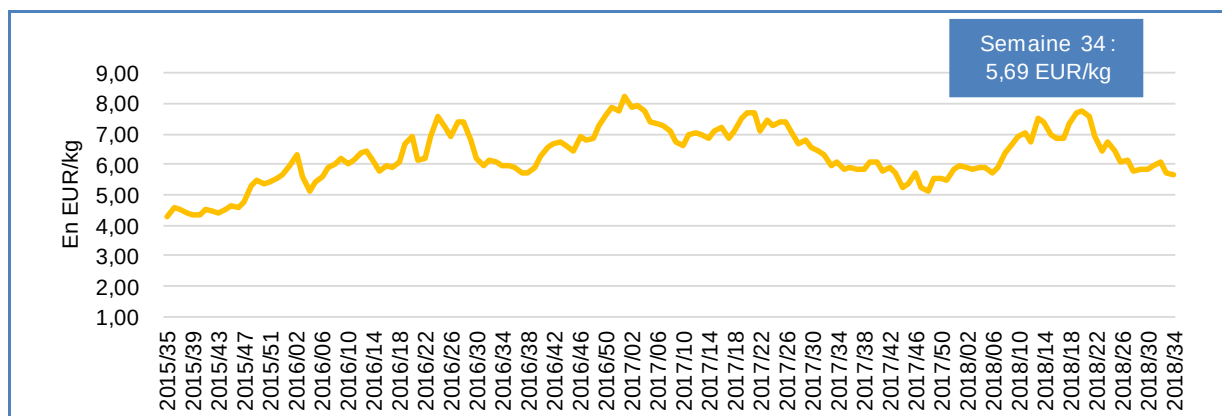
Figure 30. PRIX À L'IMPORTATION DE SAUMON ATLANTIQUE FRAIS ENTIER PROVENANT DE NORVÈGE



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Le prix hebdomadaire des filets congelés de **lieu d'Alaska** (*Theragra chalcogramma*, code NC 03047500) importés de **Chine** poursuit sa tendance actuelle à la hausse, atteignant 2,30 EUR/kg au cours de la **semaine 33**, un prix qui n'a pas été enregistré depuis la semaine 11 de 2017. Les approvisionnements hebdomadaires ne permettent pas d'expliquer la tendance sinusoïdale sur le long terme, les volumes ayant été fortement erratiques au cours des trois années précédant la semaine 33, évoluant fortement en atteignant des hauts et des bas entre 1.000 et 5.000 kilogrammes par semaine, sans augmenter ni baisser sur le long terme.

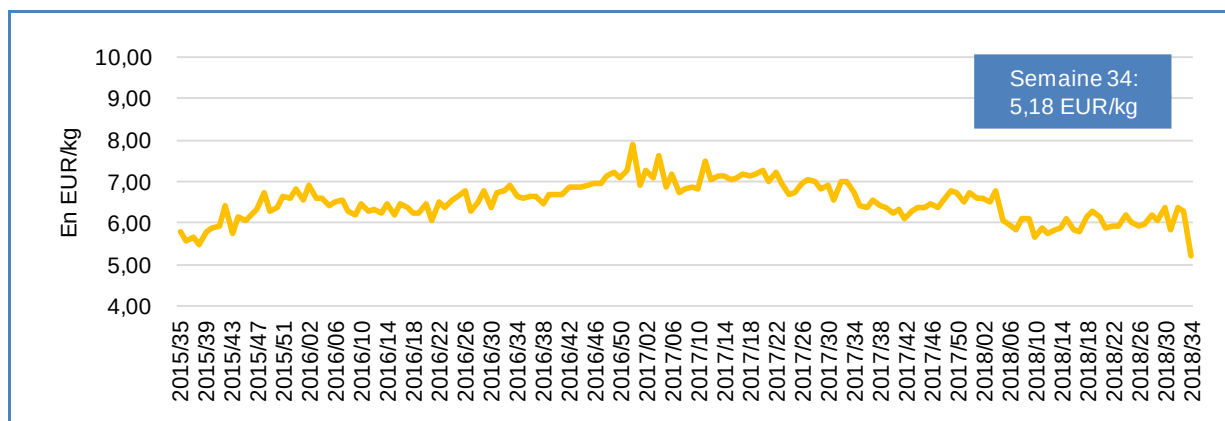
Figure 31. PRIX À L'IMPORTATION DE FILETS CONGELÉS DE LIEU D'ALASKA PROVENANT DE CHINE



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

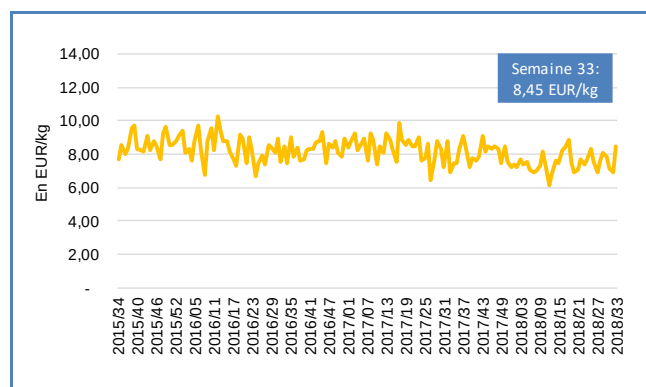
Au cours de la semaine 33, le prix de la **crevette tropicale** (genre *Penaeus*, code NC 03061792) importée d'**Équateur** a atteint 6,26 EUR/kg, en légère baisse par rapport à la semaine antérieure, mais en hausse (+ 11 %) par rapport au niveau le plus faible enregistré au cours de la majeure partie de la période de trois ans analysée (soit 5,65 EUR/kg au cours de la semaine 10 de 2018). En 2018, les volumes sont restés élevés du fait de la surabondance persistante de l'approvisionnement sur de nombreux marchés mondiaux.

Figure 32. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA CREVETTE TROPICALE EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 33. **PRIX À L'IMPORTATION DE CREVETTES PROVENANT DU VIETNAM**

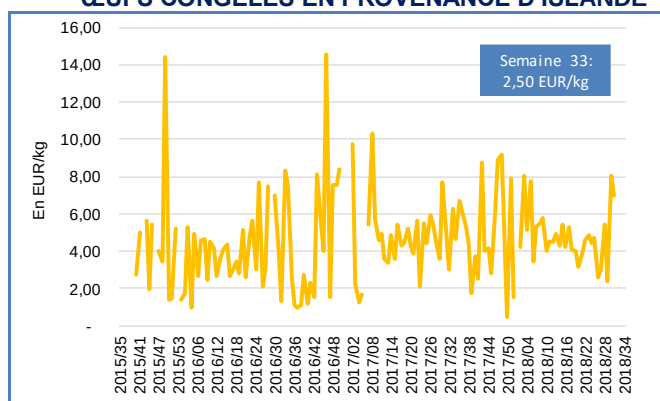


Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

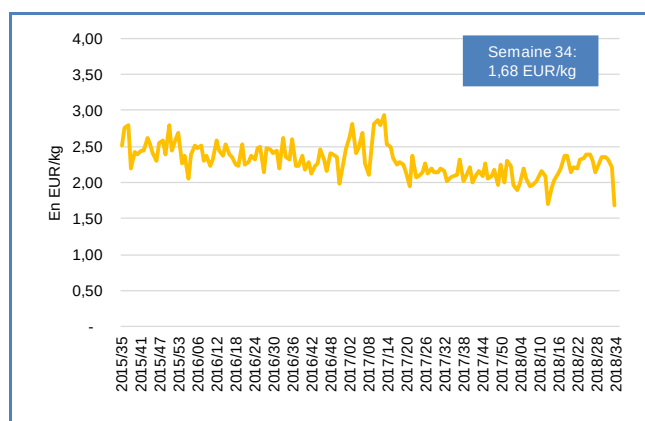
Le prix à l'importation de l'UE de **crevettes** préparées ou conservées, non contenues dans des récipients hermétiquement clos (code NC 16052110) importées du **Vietnam** est resté stable au cours de la longue période analysée, bien qu'il ait fluctué d'une semaine à l'autre. Au cours de la **semaine 33** de 2018, le prix était de 8,45 EUR/kg, soit une augmentation de 22 % par rapport à la semaine précédente et supérieur de seulement 4 % par rapport au prix moyen (8,16 EUR/kg) observé sur l'ensemble de la période. Le volume est fortement erratique d'une semaine à l'autre, évoluant souvent de 100 tonnes en une semaine, ou augmentant de 100 %. Il est également fortement saisonnier, atteignant son niveau le plus élevé vers le mois d'octobre de chaque année.

Le prix du **foie et des œufs** congelés, destinés à la consommation humaine (code NC 03039190) et importés d'**Islande** est particulièrement volatile, à l'instar du volume hebdomadaire, bien que la haute saisonnalité de ce dernier ne soit pas répercutée dans le prix. Au cours de la **semaine 33**, le prix de 2,50 EUR/kg a atteint son niveau le plus faible en 2018, année pendant laquelle une tendance générale à la baisse des prix a été observée.

Figure 34. **PRIX À L'IMPORTATION DU FOIE ET DES ŒUFS CONGELÉS EN PROVENANCE D'ISLANDE**



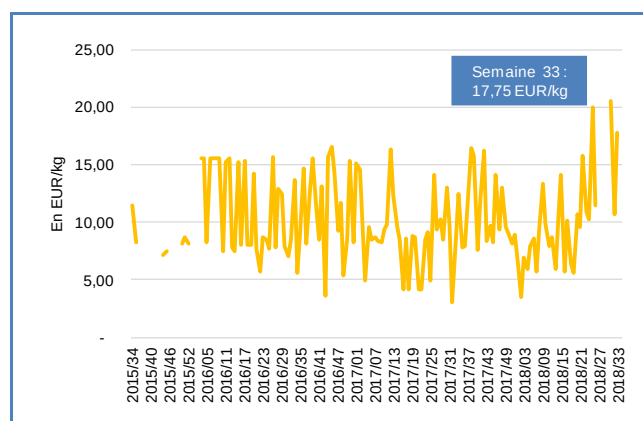
Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 35. **PRIX À L'IMPORTATION DU SURIMI CONGELÉ EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS**

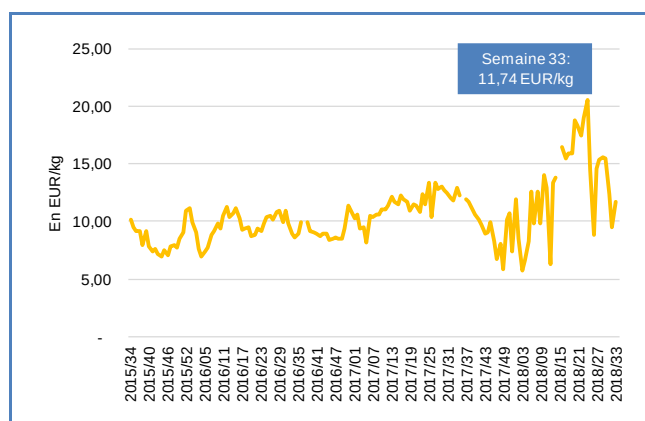
Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Récemment, le prix à l'importation de l'UE de **surimi** de lieu d'Alaska (*Theragra chalcogramma*) congelé (code NC 03049410) importé des **États-Unis** a diminué pour atteindre 1,68 EUR/kg au cours de la **semaine 34**, soit une baisse de 29 % par rapport au prix des semaines 30 et 31 (2,36 EUR/kg). Au cours de la semaine 34, le volume était nettement supérieur par rapport aux deux semaines précédentes (106,6 tonnes au cours de la semaine 34 par rapport à 64,8 tonnes au cours de la semaine 32), contribuant probablement à la récente baisse de prix. Au cours de la semaine 34 de 2018, le prix moyen était de 2,14 EUR/kg par rapport à 2,35 EUR/kg au cours de la même période en 2017 et 2,37 EUR/kg au cours des mêmes semaines en 2016.

Pour le **poulpe** préparé ou en conserve (code NC 16055500) importé d'**Indonésie**, le prix hebdomadaire à l'importation est fortement erratique. Au cours de la **semaine 33**, le prix (17,75 EUR/kg) était plus élevé de 66 % par rapport au prix de la semaine 32, lui-même inférieur de 48 % par rapport au prix de la semaine précédente. Cependant, jusqu'à la semaine 25, lorsque le prix a atteint 20,00 EUR/kg, le prix a été inférieur, sans afficher de tendance particulière depuis environ la semaine 34 de 2015. De même, le volume d'approvisionnement de ce produit est volatile, passant de près de 0 à 35 tonnes d'une semaine à l'autre, puis diminuant à nouveau, sans afficher de tendance à long terme ni de profil saisonnier au cours des 156 semaines analysées.

Figure 36. **PRIX À L'IMPORTATION DU POULPE PROVENANT D'INDONESIE**

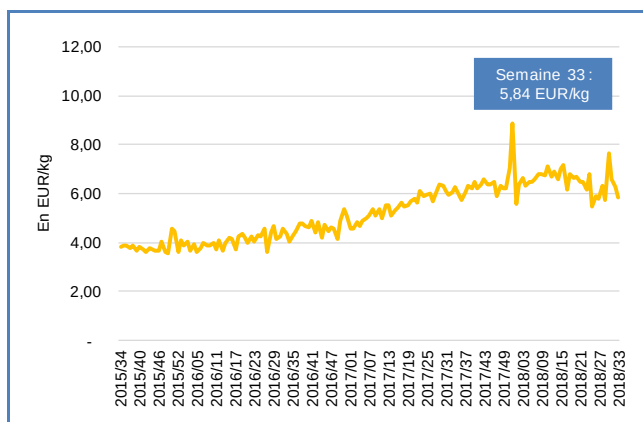
Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Figure 37. **PRIX À L'IMPORTATION DE L'ENCORNET PROVENANT DU MAROC**

Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

En 2018, le prix de l'**encornet** (*Loligo* spp., code NC 03074220) vivant, frais ou réfrigéré, importé du **Maroc** a observé un changement de comportement majeur par rapport aux années précédentes. Au cours de la **semaine 33**, le prix était de 11,74 EUR/kg, légèrement supérieur à la moyenne de 2018. Cependant, il était supérieur de 23 % au cours de la semaine 32, semaine au cours de laquelle le prix était inférieur de 23 % par rapport à la semaine 31. En 2018, le prix a oscillé d'un creux de 5,70 EUR/kg à un pic de 20,53 EUR/kg enregistré au cours de la semaine 24. Par ailleurs, avant 2018, le prix a rarement fluctué fortement d'une semaine à l'autre, bien qu'il y ait affiché une tendance à la hausse claire mais irrégulière au cours de cette période. À partir de la semaine 34 de 2015, le volume a affiché un profil différent, hautement volatile avant 2018 et diminuant fortement au cours de la semaine 33 de 2018.

Figure 38. **PRIX À L'IMPORTATION DE LA SEICHE PROVENANT DU MAROC**



Source : Commission européenne (mis à jour le 12/09/2018).

Au cours de la **semaine 33**, le prix de la **seiche** (*Sepia officinalis*, *Rossia macrosoma*, code NC 03074329), congelée et importée du **Maroc** a atteint 5,84 EUR/kg, soit une baisse de 24 % par rapport à une hausse récente (7,64 EUR/kg au cours de la semaine 30), qui aurait été conforme à une augmentation sur le long terme enregistrée depuis la fin 2015 pour ce produit. Le pic du prix enregistré au cours de la semaine 30 et un pic précédent plus important enregistré au cours de la semaine 52 de 2017 étaient liés à des volumes nettement inférieurs à la moyenne enregistrée pour ces semaines.

3 Consommation

3.1. CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

En juin, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture frais a augmenté tant en valeur qu'en volume en Allemagne, en Hongrie, en Irlande et en Espagne par rapport à juin 2017. La Hongrie a enregistré la hausse en valeur (+ 16 %) la plus importante alors que la hausse en volume la plus importante a été observée en Irlande (+ 9 %). En Italie, la valeur a augmenté de 2 % tandis que le volume est resté inchangé. Les Pays-Bas sont le seul pays où la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture est resté stable tant en valeur qu'en volume. La consommation par les ménages a diminué en valeur et en volume dans le reste des États membres analysés. Le Royaume-Uni a observé la plus forte baisse (– 22 % en volume et – 18 % en valeur).

La consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture frais a augmenté tant en valeur qu'en volume dans la majeure partie des États membres analysés par rapport à mai 2018. Seuls l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et le Royaume-Uni ont enregistré une baisse en valeur et en volume. Au Danemark, le volume a diminué tandis que la valeur a augmenté. Les augmentations les plus importantes ont été enregistrées en Suède (+ 61 % en volume et + 49 % en valeur) et en Irlande (respectivement, + 33 % et + 35 %).

Table 3. JUIN : BILAN DES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)

Pays	Consommation par habitant 2015* (équivalent poids vif) kg/par habitant/an	Juin 2016		Juin 2017		Mai 2018		Juin 2018		Évolution depuis Juin 2017 à Juin 2018	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark	22,9	626	9,08	533	8,34	497	7,40	483	7,91	9 %	5 %
Allemagne	13,4	4.858	71,79	4.940	74,51	5.087	77,45	5.045	76,37	2 %	4 %
France	33,9	15.666	175,62	15.906	182,86	14.348	171,89	15.153	176,27	5 %	2 %
Hongrie	4,8	335	2,16	193	1,12	302	1,58	223	1,16	16 %	4 %
Irlande	22,1	1.231	17,31	1.113	16,18	920	13,08	1.221	17,64	10 %	9 %
Italie	28,4	30.740	253,98	32.491	273,01	26.464	229,46	32.455	279,20		2 %
Pays-Bas	22,2	2.782	43,95	2.658	43,97	2.086	35,62	2.652	44,12		
Pologne	13,6	3.285	17,90	2.894	17,23	2.884	17,58	2.672	16,39	8 %	5 %
Portugal	55,9	4.503	27,45	4.688	29,48	3.810	24,25	4.080	25,79	13 %	13 %
Espagne	45,2	53.359	394,19	50.730	379,48	50.775	380,69	51.186	384,47	1 %	1 %
Suède	26,9	739	9,74	890	11,43	521	7,24	839	10,78	6 %	6 %
Royaume-Uni	24,3	28.354	313,03	28.545	302,16	29.470	322,70	22.307	247,38	22 %	18 %

Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/09/2018).

*Les données relatives à la consommation par habitant pour tout le poisson et produits de la mer de l'ensemble des États membres de l'UE sont disponibles sur : <http://eumofa.eu/documents/20178/108446/Le+mar%C3%A9+europ%C3%A9en+du+poisson+2017.pdf>

Dans l'ensemble, au cours des trois derniers mois de juin, la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a été orientée à la baisse en volume et en valeur au Danemark, en Hongrie, en Pologne, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni. Cependant, en France, en Irlande et aux Pays-Bas, le volume a diminué tandis que la valeur a augmenté. Seules l'Allemagne, l'Italie et la Suède ont observé une augmentation en valeur et en volume. Au cours des trois derniers mois de juin, la consommation de produits frais de la mer par les ménages a été supérieure à la moyenne annuelle (en volume et en valeur) en Irlande (respectivement, + 8 % et + 10 %) et en Italie (+ 13 % et + 13 %). Aux Pays-Bas et en Espagne, en juin, la consommation des ménages était supérieure à la moyenne en valeur, tandis que la consommation en volume était inférieure à la moyenne dans ces pays. En Suède, la valeur est restée au niveau de la moyenne annuelle, tandis que le volume était supérieur de 3 % à la moyenne. Dans le reste des États membres consultés, tant le volume que la valeur étaient inférieurs à la moyenne annuelle.

Les données les plus récentes relatives à la consommation pour le mois de **juillet 2017** sont disponibles sur le site EUMOFA. Il est possible de les consulter [ici](#).

3.2. Maquereau frais

Habitat : petite espèce pélagique, vivant dans des eaux plus profondes en hivers mais se déplaçant vers les eaux chaudes de la côte au printemps¹¹.

Zone de capture : Atlantique Nord-Est de la Norvège au Maroc et aux îles Canaries, ainsi qu'en mer Méditerranée et en mer Noire.

Principaux pays producteurs en Europe : le Royaume-Uni, les îles Féroé, l'Islande, la Norvège et l'Irlande.

Méthode de production : pêche.

Principaux consommateurs dans l'UE : l'Irlande, le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark.

Présentation : entier, éviscéré, en filets.

Conservation : frais, congelé, fumé, en conserve.

Modes de préparation : grillé, cuit au four.



3.2.1 Aperçu de la consommation des ménages en France, au Portugal et au Royaume-Uni

La France et le Portugal sont les États membres enregistrant la consommation de poisson et de produits de la mer par habitant la plus élevée dans l'Union européenne. En France, en 2015, la consommation par habitant a atteint 33,9 kg par habitant, soit 35 % de plus que la moyenne européenne (25,1 kg). Cependant, elle était inférieure de 39 % par rapport à la consommation par habitant au Portugal (55,9 kg). Le Portugal a enregistré la consommation par habitant la plus élevée dans l'UE, soit plus du double de la moyenne européenne. Consultez le tableau 3 pour en savoir plus sur la consommation par habitant dans l'UE. Au cours de la période de janvier à juin 2018, les prix de détail du maquereau frais ont fortement fluctué en France et sont restés relativement stables au Portugal. Les volumes ont affiché une forte variabilité mensuelle dans ces deux pays. Les ventes en volume étaient supérieures de 40 % au Portugal, tandis qu'elles ont doublé en France.

Nous avons parlé du **maquereau** dans des numéros précédents des *Faits saillants du mois* :

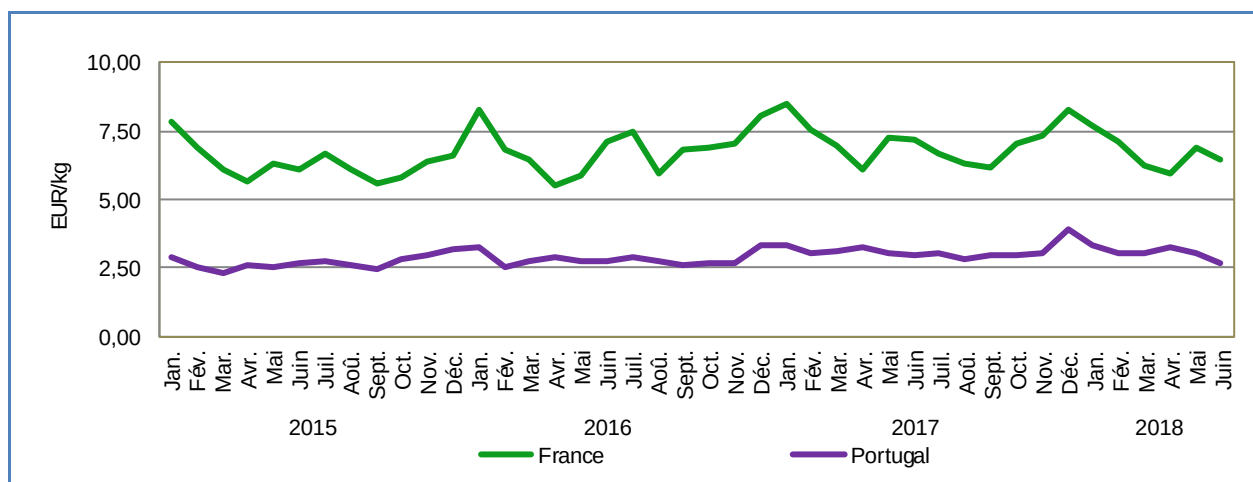
Premières ventes : France (1/2018), Norvège (8/2015, 5/2014), Portugal (1/2018, 3/2016, août – septembre 2013), Suède (1/2018), Royaume-Uni (9/2016, avril 2013).

Thème du mois : Maquereau commun dans l'UE (7/2018).

Consommation : Danemark (9/2016), Irlande (9/2016), Italie (10/2015), Lettonie (3/2014), Lituanie (3/2014), Pays-Bas (9/2016), Pologne (3/2014), Portugal (9/2016), Espagne (9/2016, 10/2015), Royaume-Uni (9/2016).

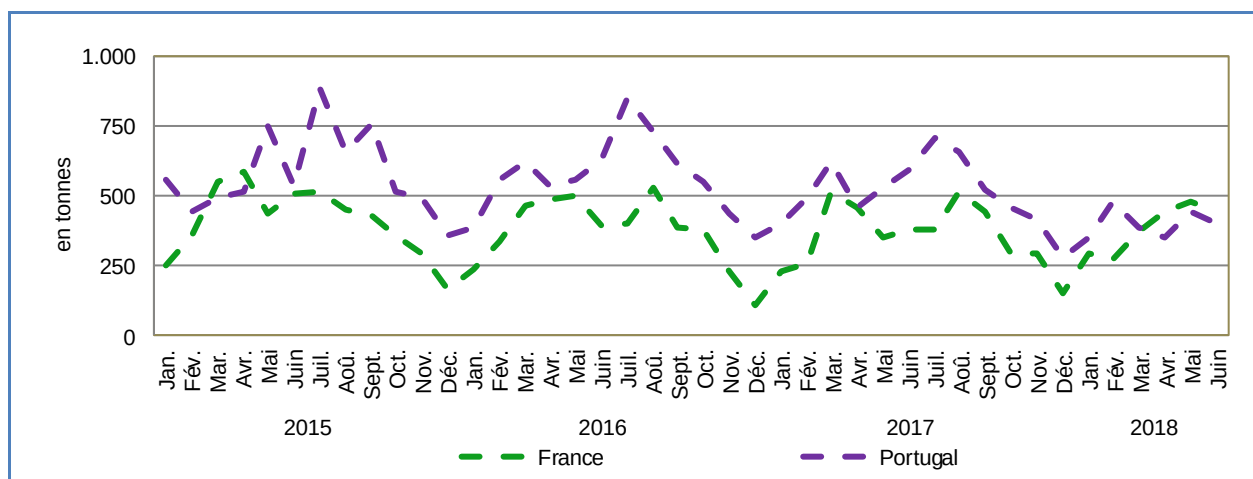
¹¹ <http://www.eumofa.eu/documents/20178/111091/MH+1+2018+07.02..pdf>

Figure 39. PRIX DE DÉTAIL DU MAQUEREAU FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/09/2018).

Figure 40. VENTES EN VOLUME DE MAQUEREAU FRAIS



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/09/2018).

3.2.2 Tendance de la consommation en France

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à juin 2018 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 6,34 EUR/kg (2015), 6,85 EUR/kg (2016), 7,10 EUR/kg (2017).

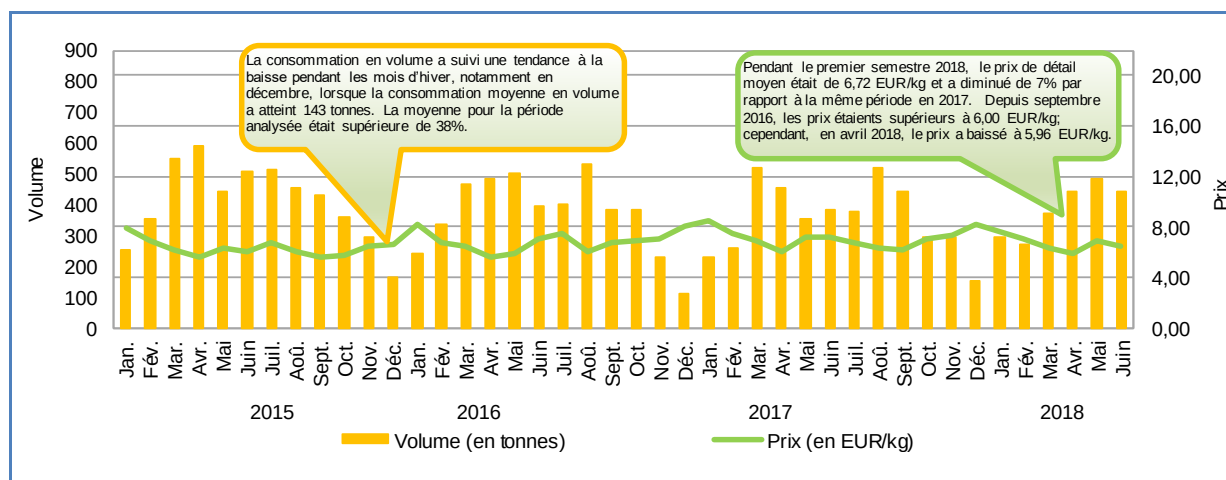
Consommation annuelle totale : 4.910 tonnes (2015), 4.453 tonnes (2016), 4.287 tonnes (2017).

Tendance sur le court terme, de janvier à juin 2018 : augmentation en volume et baisse en prix.

Prix moyen : 6,72 EUR/kg.

Consommation totale, de janvier à juin 2018 : 2.307 tonnes.

Figure 41. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE MAQUEREAU FRAIS EN FRANCE



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/09/2018).

3.2.3 Tendance de la consommation au Portugal

Tendance sur le long terme, de janvier 2015 à juin 2018 : baisse en volume et hausse en prix.

Prix moyen annuel : 2,69 EUR/kg (2015), 2,82 EUR/kg (2016), 3,12 EUR/kg (2017).

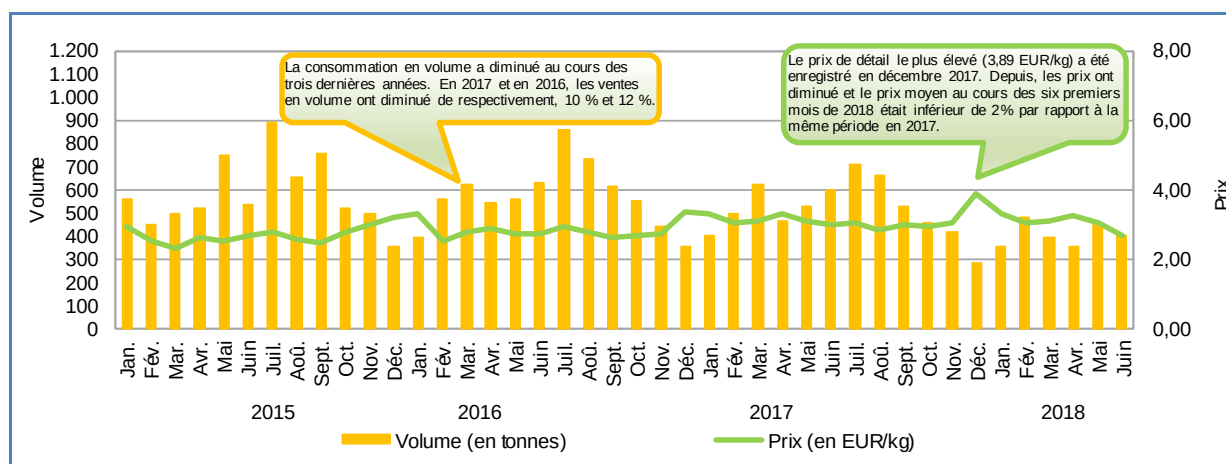
Consommation annuelle totale : 6.965 tonnes (2015), 6.835 tonnes (2016), 6.146 tonnes (2017).

Tendance sur le court terme, de janvier à juin 2018 : légère augmentation en volume et légère baisse en prix.

Prix moyen : 3,05 EUR/kg.

Consommation totale, de janvier à juin 2018 : 2.413 tonnes.

Figure 42. PRIX DE DÉTAIL ET VENTES EN VOLUME DE MAQUEREAU FRAIS AU PORTUGAL



Source : EUMOFA, élaboration s'appuyant sur les données Europanel (mis à jour le 07/09/2018).

4 Étude de cas - Pêche et aquaculture au Ghana

4.1 Introduction

Le Ghana est situé le long du golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest, bordé par la Côte d'Ivoire à l'ouest et le Togo à l'Est. Ce pays possède des ressources halieutiques substantielles et une forte tradition pour la pêche et la consommation de produits de la mer. La subsistance de 2,2 millions de personnes repose sur la filière pêche. Les stocks halieutiques sont fortement surexploités et dépendent des importations pour couvrir la demande annuelle¹².

Le Ghana possède une mer territoriale de 12 milles marins (Nm), une zone contiguë de 24 Nm et une zone économique exclusive (ZEE) de 200 Nm, couvrant une zone de 225.000 km². Grâce à la combinaison de caractéristiques recherchées et d'un littoral de 550 kilomètres s'étendant d'Aflao à l'Est à Half Assini à l'Ouest, la filière pêche ghanéenne contribue fortement à la subsistance durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté¹³.

D'après les estimations, la filière pêche du Ghana représente 3 % du PIB total et 5 % de la valeur de la production agricole. Environ 10 % de la population du pays est impliquée dans différents niveaux de l'industrie de la pêche¹⁴. En 2016, le pays a produit 379.000 tonnes de produits des pêches maritimes et des eaux intérieures. En 2017, les importations ont atteint 357.000 tonnes. Les espèces importées concernent surtout des espèces de maquereau et des petits pélagiques provenant de Mauritanie, du Maroc et de Belgique, entre autres¹⁵. De plus amples informations sur les principaux pays importateurs sont disponibles dans les tableaux 11 et 12.



Source : Google maps.

Les captures de poissons marins et de poissons d'eau douce (provenant du lac Volta) dominent l'industrie de la pêche.

Table 4. **PÊCHE AU GHANA 2000–2016 (volume en milliers de tonnes)**

Espèce	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016
Poissons de mer	371	287	266	202	190	239	229
Poissons d'eau douce	80	76	117	122	128	135	142
Crustacés	1,6	4,20	3,6	2,8	1,3	0,9	0,9
Poissons diadromes	3,3	5,5	4,4	3,3	2,9	13,0	4,3
Mollusques	1,8	2,5	2,0	2,6	3,9	3,4	3,7
Total	457	375	393	333	326	391	379

Source : FAO.

¹² <https://www.mofad.gov.gh/projects/west-africa-regional-fisheries-programme/warfp-ghana-project-overview>

¹³ <http://www.fao.org/fishery/ifacp/GHA/en>

¹⁴ <http://gipcghana.com/21-investment-projects/agriculture-and-agribusiness/fishing-and-aquaculture/300-investing-in-ghana-s-fishing-industry.html>

¹⁵ EUMOFA.

4.2 Production issue des pêches maritimes

Au Ghana, la structure de la filière pêche maritime peut être divisée en 4 groupes : la pêche ciblant le thon (la pêche hauturière), la pêche industrielle, la pêche semi-industrielle (la pêche côtière) et la pêche artisanale¹⁶. Les espèces pélagiques sont surtout destinées à la consommation locale tandis qu'une grande partie du thon est exportée. Les captures ghanéennes issues des pêches maritimes ont diminué au cours des dernières années. Les captures des espèces de pélagiques ont fortement diminué, probablement du fait de problèmes liés à la gestion des stocks et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Entre 2000 et 2016, les captures totales ont augmenté de 37 %, passant de 364.000 tonnes à 229.000 tonnes.

Depuis les années 1950, les flottes de grande pêche de l'UE ciblent le thon tropical dans le golfe de Guinée. Aujourd'hui, ces captures représentent environ 10 % du total des captures de thon dans l'océan Atlantique. Bien que l'UE n'ait jamais conclu d'accord de pêche avec le Ghana, la flotte de l'UE pêche dans les eaux ghanéennes dans le cadre des licences privées depuis 2007¹⁷.

Table 5. **PRINCIPALES ESPÈCES DES CAPTURES GHANÉENNES ISSUES DE LA PÊCHE MARITIME**
(volume en milliers de tonnes)

Espèce	2000	2005	2012	2013	2014	2015	2016
Allache	102	64	25	26	21	23	27
Anchois	84	36	50	8	6	5	13
Listao	35	54	56	45	49	61	51
Albacore	12	13	10	9	12	13	19
Thon obèse	5	9	9	11	10	12	5
Maquereau espagnol atlantique	28	6	8	4	4	4	2
Lippu pelon	10	17	13	7	7	13	15
Grande allache	15	14	9	7	5	6	2
Autres	72	73	85	86	76	101	94
Total	364	287	266	202	190	239	229

Source : FAO.

Pêche illégale

En novembre 2013, la Commission européenne a distribué un carton jaune au Ghana car il n'avait pas mis en œuvre des mesures suffisantes permettant de lutter contre la pêche INN¹⁸. Suite à cette sanction, le Ghana a fait des progrès, améliorant la gouvernance de la filière pêche et luttant contre la pêche INN.

Par le biais du Programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO), le Ghana a pris des mesures législatives en matière de pêche, a noué des collaborations internationales et s'est doté de ressources pour gérer et réglementer la filière pêche. En octobre 2015, la Commission européenne a retiré le carton jaune du Ghana, n'étant plus inscrit sur la liste des pays à surveiller en matière de pêche INN¹⁹ et a reconnu le fort engagement du Ghana vis-à-vis de la lutte contre la pêche INN²⁰. Après 2015, le Ghana a fait part de sa volonté de conclure un accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable avec l'UE. En 2016, un rapport d'évaluation pour la Commission européenne a été élaboré, portant sur la faisabilité de conclure un Accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et un Protocole entre l'Union européenne et la République du Ghana²¹.

¹⁶ <http://gipcghana.com/21-investment-projects/agriculture-and-agribusiness/fishing-and-aquaculture/300-investing-in-ghana-s-fishing-industry.html>

¹⁷ <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0750e79f-fff2-11e6-8a35-01aa75ed71a1>

¹⁸ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5736_en.htm

¹⁹ <https://www.modernghana.com/news/822962/ghana-makes-progress-in-combating-illegal-fishing.html>

²⁰ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-5736_en.htm

²¹ <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/0750e79f-fff2-11e6-8a35-01aa75ed71a1>

4.3 Production issue de la pêche en eaux intérieures

La pêche en eaux intérieures concerne la pêche artisanale. Les réservoirs du lac Volta et les lagunes côtières sont les principales sources de la pêche en eaux intérieures et de poissons d'eau douce. Environ 80.000 pêcheurs, 20.000 transformateurs de poisson et des négociants sont impliqués dans la pêche du lac Volta. 17.500 canoës opèrent activement sur le lac Volta. Les engins de pêche utilisés sont le lancer et les filets maillants, les lignes et les hameçons, la nasse, le harpon et l'atidja (un trou creusé recouvert de nattes)²². La pêche en eaux intérieures a atteint 142.000 tonnes en 2016²³.

4.4 Production aquacole

L'aquaculture s'est développée récemment afin d'assurer la demande ghanéenne en produits halieutiques de manière sécurisée. L'aquaculture est vue comme la manière la plus durable pour combler l'écart entre la demande nationale et l'approvisionnement²⁴. Le sous-secteur de l'aquaculture comprend surtout des éleveurs subsistant grâce à la pêche artisanale, pratiquant l'aquaculture intensive en bassins en terre²⁵. L'aquaculture ghanéenne produit surtout du tilapia du Nil, du poisson-chat nord-africain et du *Heterotis niloticus* (en petits volumes). Le tilapia du Nil est la principale espèce produite par l'aquaculture, affichant un volume de production de 50.900 tonnes, représentant 97 % du total de la production aquacole (52.480 tonnes) en 2016. La production aquacole de tilapia augmente progressivement depuis 2010, lorsque seulement 9.400 tonnes ont été produites.

4.5 Commerce extérieur

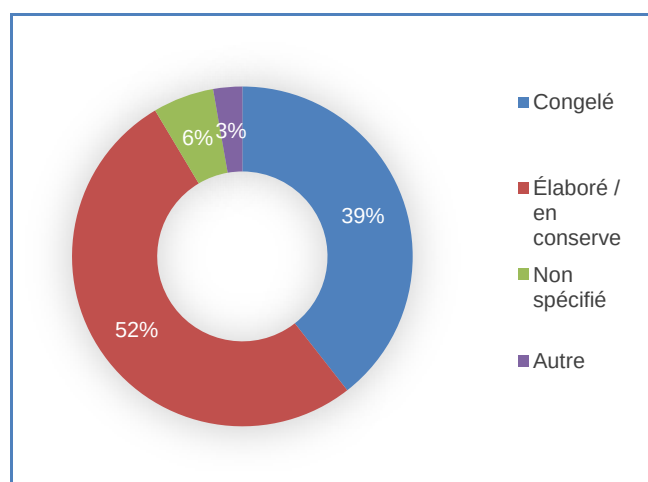
Exportations

Actuellement, le thon est le principal produit de la pêche exporté par le Ghana. Gérés par le CICTA, les stocks peuvent supporter des niveaux élevés de captures des senneurs à sennes industriels et des canneurs.

Au cours des dernières années, les exportations de produits de la pêche provenant du Ghana ont fluctué, affichant une forte augmentation de 2016 à 2017. Actuellement, le premier importateur de l'UE de produits provenant du Ghana est le Royaume-Uni, important essentiellement des conserves de thon.

Le thon est surtout exporté entier congelé ou en conserve vers la Chine, l'Iran, la Thaïlande et l'UE.

Figure 43. EXPORTATIONS GHANÉENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE - DÉTAILS PAR MODE DE CONSERVATION EN 2017 (EN VALEUR)



Source : EUMOFA.

²² Research gate - Analyse de la chaîne de valeur de la filière pêche au Ghana

²³ FAO.

²⁴ <https://www.mofad.gov.gh/projects/west-africa-regional-fisheries-programme/warfp-ghana-project-overview/>

²⁵ <http://gipcgghana.com/21-investment-projects/agriculture-and-agribusiness/fishing-and-aquaculture/300-investing-in-ghana-s-fishing-industry.html>

Table 6. **VOLUME DES EXPORTATIONS DU GHANA PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES**
(volume en tonnes)

Espèce	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Albacore	987	1.119	9	6.566	8.271	15.250
Autres poissons plats	0	4.068	4.178	2.719	6.641	4.310
Thon, divers	1.915	1.307	151	565	356	14.041
Autres poissons de mer	7.719	2.529	1.506	1.892	1.624	1.238
Autres	1.824	2.893	5.279	2.405	5.338	16.899
Total	12.445	11.915	11.124	14.147	22.229	51.738

Source : EUMOFA.

Table 7. **VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRODUITS DE LA PÊCHE DU GHANA PAR PAYS DE DESTINATION** (volume en tonnes)

Marchés	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chine	3.673	6.074	5.411	5.446	12.188	10.914
Côte d'Ivoire	880	2.168	0	6.566	5.254	1.137
Iran	815	111	0	0	806	9.533
Thaïlande	833	0	0	0	0	7.285
Royaume-Uni	11	10	10	5	4	5.896
Espagne	1.139	847	1.530	694	591	438
Japon	58	3	0	0	141	4.605
Italie	695	426	555	0	74	2.272
France	214	754	76	0	0	2.496
Portugal	1.031	175	334	466	132	759
Autres	3.096	1.347	3.207	969	3.040	6.404
Total	12.445	11.915	11.124	14.147	22.229	51.738

Source : EUMOFA.

Table 8. **VALEUR DES EXPORTATIONS GHANÉENNES DES PRODUITS DE LA PÊCHE PAR PAYS DE DESTINATION** (volume en tonnes)

Marchés	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Royaume-Uni	8	12	13	3	1	23.325
Chine	1.917	3.126	2.115	1.717	4.020	6.505
Iran	738	43	0	0	707	12.038
France	308	1.020	83	0	0	11.108
Côte d'Ivoire	741	3.055	0	3.740	2.326	1.932
Thaïlande	604	0	0	0	0	8.800
Allemagne	0	4	7	0	0	9.194
Italie	279	206	95	0	432	7.940
Portugal	1.545	253	431	1.157	420	3.308
Espagne	1.444	814	1.471	853	813	537
Autres	3.179	1.344	3.347	882	1.887	12.001
Total	10.764	9.877	7.562	8.352	10.606	96.688

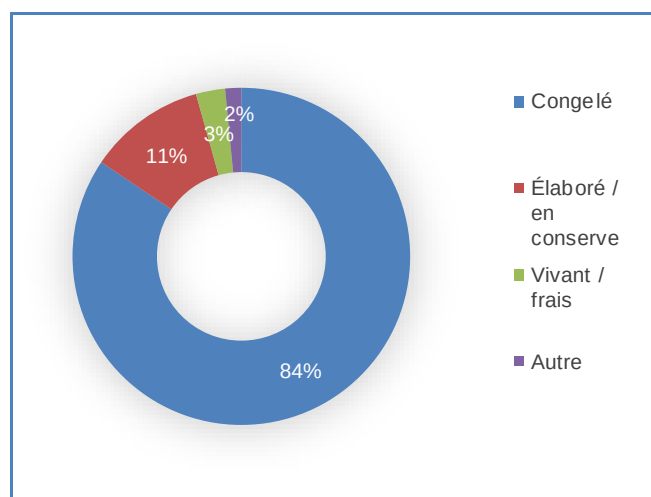
Source : EUMOFA.

Table 9. **EXPORTATIONS GHANÉENNES D'ESPÈCES DE THON (volume en milliers de tonnes et valeur en milliers d'euros)**

Mode de conservation	2015		2016		2017	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Thon divers	565	476	356	471	14.041	52.272
Albacore	6.566	3.740	8.271	4.429	15.250	20.252
Listao	0	0	182	245	7.008	10.490
Thon rouge	0	0	0,4	0,4	1.703	1,265
Thon obèse	0	0	0	0	548	772
Germon	0	0	0	0	101	260
Total	7.131	4.216	8.809	5.146	38.651	85.310

Source : EUMOFA.

Importations

Figure 44. **IMPORTATIONS GHANÉENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE - DÉTAILS PAR MODE DE CONSERVATION EN 2017 (EN VALEUR)**

Source : EUMOFA.

Au Ghana, la demande en poisson est actuellement plus élevée que l'approvisionnement national, faisant du Ghana un importateur net de poisson. Avec une consommation élevée de produits de la pêche par habitant (25 kg/an par habitant), le Ghana importe du poisson du monde entier²⁶.

En 2017, 357.000 tonnes de poisson, estimées à 244 millions d'euros, ont été importées pour satisfaire l'approvisionnement local. Le volume des importations a augmenté au cours des dernières années. En 2010, le Ghana a importé 216.000 tonnes et en 2016, les importations ont atteint 372.000 tonnes.

En 2017, de grands volumes de maquereau ont été importés au Ghana, provenant principalement du Japon (22.000 tonnes), de de Mauritanie (21.000 tonnes) et de Chine (18.000 tonnes). Le chinchard était surtout importé de Mauritanie (35.000 tonnes), de Belgique (23.000 tonnes) et du Maroc (16.000 tonnes).

Les importations du Ghana sont surtout composée de maquereau entier / éviscéré congelé (104.000 tonnes).

²⁶https://www.researchgate.net/profile/Pierre_Failler/publication/277329183_Value_chain_analysis_of_the_fishery_sector_in_Ghana_wit_h_focus_on_quality_environmental_social_sustainable_food_safety_organic_requirements_and_its_compliance_infrastructure/links/5568776808aeab77721fd7ab/Value-chain-analysis-of-the-fishery-sector-in-Ghana-with-focus-on-quality-environmental-social-sustainable-food-safety-organic-requirements-and-its-compliance-infrastructure.pdf

Table 10. IMPORTATIONS GHANÉENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE (volume en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Maquereau	71	119	94	118	125	123
Chinchards, autres	0	75	71	87	118	111
Petits pélagiques divers	52	74	74	52	83	78
Autres poissons de mer	104	52	25	36	31	23
Merlu	1	2	2	3	6	12
Hareng	0	4	1	1	2	3
Autres espèces	14	14	13	8	7	8
Total	243	340	279	306	372	357

Source : EUMOFA.

Table 11. IMPORTATIONS GHANÉENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE PAR PAYS D'ORIGINE (volume en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mauritanie	68	53	83	53	83	83
Maroc	39	69	44	53	43	49
Belgique	4	17	12	31	67	47
Chine	9	23	17	19	23	22
Guinée-Bissau	0	47	15	20	18	10
Angola	0	1	20	33	15	29
Sénégal	45	9	2	5	5	3
Japon	7	14	6	4	13	23
Autres pays	72	107	81	87	104	92
Total	243	340	279	306	372	357

Source : EUMOFA.

Table 12. IMPORTATIONS GHANÉENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE PAR PAYS D'ORIGINE (valeur en milliers de tonnes)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Mauritanie	56	40	64	45	65	50
Maroc	24	46	31	45	30	34
Belgique	3	10	8	26	50	34
Japon	6	13	6	4	11	18
Chine	6	15	11	13	15	17
Angola	0	1	13	23	9	16
États-Unis	1	2	1	4	2	12
Sierra Leone	0	0	3	2	4	6
Autres pays	88	123	61	70	101	56
Total	184	251	198	233	288	244

Source : EUMOFA.

4.6 Consommation

Le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture a reconnu qu'au Ghana, le poisson est la source préférentielle de protéine animale et qu'environ 75 % de la production nationale totale de poisson est consommée au niveau local. Le Ministère estime que le poisson représente environ 60 % de l'apport en protéine animale de la population. La consommation par habitant est estimée à environ 25 kg par an²⁷. Avec une population de 28 millions de personnes (en 2016), une croissance annuelle estimée à 2,1 %²⁸ et une forte tradition de consommation de poisson, la dépendance ghanéenne des importations de produits de la mer est susceptible d'augmenter à l'avenir.

4.7 Stratégies et politiques de la filière pêche du Ghana

Le Ministère des pêches et du développement de l'aquaculture du Ghana (MOFAD) a été créé en 2013 en vue d'accélérer le développement de la filière pêche. Outre la lutte contre la pêche INN, et le développement des infrastructures de la filière pêche pour moderniser le secteur et à promouvoir le développement de l'aquaculture, le Ghana préside le programme régional des pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) et le programme de gestion durable des pêches.

Ces deux programmes visent à améliorer la gestion durable de la filière pêche. Le programme PRAO se concentre sur la lutte contre la pêche illégale, l'augmentation de la valeur et la rentabilité générée par les ressources halieutiques et le développement de l'aquaculture pour renforcer la sécurité alimentaire nationale, le développement économique et la lutte contre la pauvreté. Le programme de gestion durable des pêches a pour objectif de reconstituer les stocks halieutiques marins ciblés ayant fortement diminué dans les débarquements au cours des dernières années, notamment les pêcheries de petits pélagiques, importantes pour la sécurité alimentaire du Ghana.

²⁷ http://mofa.gov.gh/site/?page_id=244

²⁸ La Banque Mondiale.

5 Étude de cas - Le homard dans l'UE

Le homard est l'un des produits de la mer les plus prisés au monde et est vendu sur un marché mondial. Dans l'UE, le homard européen est surtout capturé au casier appâté. En 2016, les débarquements ont totalisé 4.150 tonnes. Cependant, des quantités importantes de homard américain, une espèce similaire, sont importées du Canada et des États-Unis. En 2017, les importations hors UE ont atteint 15.309 tonnes pour une valeur de 229 millions d'euros. Le homard est souvent commercialisé vivant et son prix peut afficher des variations saisonnières importantes.



5.1 Biologie, ressources et exploitation

Sur le marché européen, deux espèces sont commercialisées sous l'appellation « homard ». L'espèce produite localement est le homard européen (*Homarus gammarus*) mais des quantités importantes de homard américain (*Homarus americanus*) sont également commercialisées dans l'UE²⁹.

Biologie

Le *Homarus gammarus*, appelé homard européen ou homard commun, est une espèce de homard à pinces se trouvant dans l'océan Atlantique, en mer Méditerranée et dans certaines zones de mer Noire. Il est très proche du homard américain, *Homarus americanus*. Les homards peuvent mesurer jusqu'à 60 cm et peser jusqu'à 6 kg. Ils possèdent deux grandes pinces. Ils sont de couleur bleue (homard européen) ou marron (homard américain) et deviennent rouge lorsqu'ils sont cuits.

Le crustacé *Homarus gammarus* adulte vit sur le plateau continental à des profondeurs allant jusqu'à 150 mètres, bien qu'en général, il ne se trouve pas au-delà de 50 m de profondeur. L'espèce préfère les substrats durs, notamment les roches ou les vases durs et vit dans des trous ou des crevasses, sortant la nuit pour se nourrir. L'accouplement a lieu pendant l'été, les œufs étant portés par la femelle jusqu'à un an avant la ponte de larves planctoniques. Le homard peut vivre jusqu'à 20 ans, voire jusqu'à 50 ans. La taille minimale de débarquement étant fixée à 87 mm (longueur de la carapace), le homard capturé est généralement âgé de 4 à 8 ans³⁰.

Ressources, exploitation et gestion dans l'UE

Bien qu'il reste encore à confronter certaines données pour établir le diagnostic exhaustif des stocks européens, le homard est très suivi et très réglementé en raison de son importance économique au niveau régional. L'espèce était auparavant considérée comme peu migratrice avec des populations régionales ou locales constituant autant de sous-stocks. Des travaux en cours semblent montrer que les mouvements sont plus nombreux que l'on pourrait croire ; ainsi le Nord Bretagne et une partie de la Baie de Granville constitueraient un seul et unique stock. Pour certains stocks, la diminution des captures d'individus n'ayant pas atteint leur maturité sexuelle permettrait de consolider le stock reproducteur et les rendements de production³¹. À l'exception de la taille minimale de débarquement, la majeure partie des mesures de gestion sont mises en œuvre au niveau régional : des licences de pêche, des périodes de fermeture de la pêche, des zones de pêche, les limitations sur le nombre de casiers par navire, etc.³². Concernant le homard américain, les principaux stocks du Canada font l'objet d'exploitation intensive et des mesures de gestion visant à réduire l'effort de pêche ont été mises en place. L'état d'exploitation des stocks américains est contrasté selon les zones de pêche³³. Plusieurs pêcheries de homard américain ont obtenu la certification Marine Stewardship Council (ex. : Gaspésie, Gulf of Maine, etc.). Dans l'UE, les pêcheries de homard de Normandie et de Jersey sont certifiées MSC depuis 2009 (437 tonnes en 2016)³⁴.

²⁹ La langouste (*Jasus* spp.) et la langouste tropicale (*Palinurus* spp.) sont exclues de la présente étude de cas qui se concentre sur l'espèce *Homarus*.

³⁰ http://www.bim.ie/media/bim/content/downloads/BIM_Lobster_Handling_and_Quality_Guide.pdf

³¹ <http://www.guidedesespèces.org/fr/homard>

³² http://www.pdm-seafoodmag.com/guide/crustaces/details/product/Homard_europ%C3%A9en.html

³³ <http://www.guidedesespèces.org/fr/homard>

³⁴ <https://fisheries.msc.org/en/fisheries/normandy-and-jersey-lobster/@view>

L'*Homarus gammarus* est un produit très prisé. Il est principalement capturé au casier à homards et dans une moindre mesure, en prise accessoire des chaluts de fond, surtout autour des Îles britanniques. Le homard européen, beaucoup plus rare que son cousin américain, est essentiellement commercialisé vivant. Le homard nord-américain est vendu en Europe principalement au moment des fêtes de fin d'année, soit entier cuit surgelé, soit vivant. Il est pêché à différentes périodes d'ouverture de la pêche selon les zones, il est ensuite maintenu vivant en vivier jusqu'au moment de la vente pendant la saison de forte consommation.

5.2 Production

En 2016, les captures mondiales de l'espèce *Homarus* ont totalisé 167.260 tonnes³⁵ (dont 97 % étaient composées de homard américain et 3 % de homard européen), soit une hausse de 92 % par rapport à 2007, surtout du fait d'une forte augmentation des captures de homard américain au cours de cette période (+ 96 %), tandis que les captures de homard européen ont affiché une hausse modérée (+ 13 %).

En 2016, les captures de homard américain ont atteint 162.547 tonnes. Les principaux producteurs étaient le Canada (56 %) et les États-Unis (44 %). En 2016, les captures de homard européen ont atteint 4.713 tonnes. Le principal producteur était l'UE, représentant 89 % du total des captures de homard européen. Au sein de l'UE, le Royaume-Uni est le principal producteur, représentant 70 % du total des captures de homard européen. Les autres grands producteurs sont la France (12 %) et l'Irlande (3 %).

Au cours des dix dernières années (de 2007 à 2016), les pêcheries canadiennes et américaines ont presque doublé leurs captures, tandis que les principaux pays producteurs européens ont affiché des augmentations plus faibles bien que significatives des captures de homard (+ 18 % au Royaume-Uni et + 40 % en France).

En 2016, les débarquements de homard dans l'UE ont atteint 4.150 tonnes pour une valeur estimée de 65 millions d'euros³⁶. Le Royaume-Uni et la France étaient les principaux États membres pour les débarquements de homard, représentant respectivement 79 % et 14 % des débarquements de homard dans l'UE. Dans l'Union européenne, en 2016, selon les estimations, le prix moyen en premières ventes pour le homard était de 15,73 EUR/kg, affichant une forte variabilité parmi les États membres.

Entre 2007 et 2016, les débarquements de homard de l'UE ont fluctué, atteignant un pic en 2011 à 4.829 tonnes. Parmi les principaux producteurs, au cours de cette période, les débarquements ont augmenté au Royaume-Uni (+ 18 %), se sont envolés en France (+ 123 %) et ont fortement diminué en Irlande (– 54 %), soulignant probablement les changements dans les stratégies de débarquement au sein des flottes européennes ciblant le homard dans la Manche et en mer Celtique.

Table 13. CAPTURES MONDIALES DE HOMARD, *HOMARUS* SPP. (volume en tonnes)

Pays	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Canada	48.870	58.984	58.342	67.277	66.978	74.790	74.686	92.779	90.875	90.624
États-Unis	34.107	37.120	43.949	52.360	57.298	67.835	67.732	67.035	66.189	71.923
EU-28	3.840	4.018	4.117	4.721	5.117	4.080	4.090	4.722	4.358	4.176
Îles Anglo-Normandes	227	230	245	305	333	338	305	358	366	367
Autres	128	113	106	144	157	166	142	114	151	170
Total	87.172	100.465	106.759	124.807	129.883	147.209	146.955	165.008	161.939	167.260

Source : FAO – Fishstat.

³⁵ FAO.

³⁶ Eurostat.

Table 14. DÉBARQUEMENTS DE HOMARD EUROPÉEN DANS L'UE (volume en tonnes)

Pays	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Royaume-Uni	2.761	2.758	2.763	2.717	3.177	3.134	2.958	3.383	3.094	3.260
France	264	312	319	564	804	593	562	649	570	589
Irlande	308	500	427	476	735	251	374	451	372	142
Pays-Bas	20	23	26	26	27	40	47	81	82	64
Danemark	7	11	17	32	30	27	24	27	30	35
Autres	43	51	61	58	55	39	43	49	53	60
Total	3.403	3.654	3.612	3.874	4.829	4.084	4.008	4.641	4.201	4.150 ³⁷

Source : Eurostat.

Le homard est une espèce relativement facile à élever en aquaculture et sa biologie est bien connue. L'aquaculture du homard est surtout limitée en raison des coûts de production : la durée du cycle de production, le besoin d'une eau entre 18 et 22 °C pour obtenir des taux de croissance convenables, la nécessité d'avoir des compartiments individuels pour élever l'espèce afin d'éviter le cannibalisme et des taux de croissance inégaux du fait des hiérarchies. En outre, le manque d'aliment sec de haute qualité a été un facteur de limitation³⁸.

Cependant, au cours des dix dernières, les prix croissants du homard et le développement d'une nouvelle technologie de recirculation ont fait du homard un candidat prometteur pour l'aquaculture en circuit fermé. Pendant plusieurs années, la Norvège, l'Islande et le Royaume-Uni ont essayé d'élever le homard sans pouvoir atteindre des niveaux de production commerciaux³⁹.

En outre, l'aquaculture de homards juvéniles a été développée en Europe et en Amérique afin d'assurer l'ensemencement des zones où les stocks sauvages ont diminué⁴⁰.

5.3 Commerce extérieur

Le homard est commercialisé vivant, congelé (cru ou cuit, entier ou queue de homard) et dans une moindre mesure, transformé (sous forme de soupe, de bisque). En 2017, l'UE possédait un déficit commercial de 220 millions d'euros pour le homard. Le déficit est surtout le fait des importations de homard frais entier (167 millions d'euros en 2017). Les importations hors UE de homard congelé sont également importantes (27 % du total des importations hors UE).

Les principaux fournisseurs hors UE de homard vivant sont les États-Unis et le Canada (représentant respectivement, 56 % et 43 % en valeur). En 2017, les importations de ces pays ont atteint respectivement 6.227 tonnes et 4.838 tonnes.

Le principal fournisseur hors UE de homard congelé est le Canada (93 % en valeur), avec 3.864 tonnes importées par l'UE en 2017.

Les échanges intra-UE sont enregistrés pour chaque mode de conservation, le homard vivant représentant 75 % de la valeur des exportations intra-UE en 2017. Le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique sont les principaux fournisseurs pour les exportations intra-UE de homard vivant en valeur (représentant respectivement 37 %, 21 % et 21 %). Les principales destinations étaient la France (37 % des exportations intra-UE de homard vivant et 27 % de homard congelé) et l'Espagne (respectivement, 16 % et 18 %).

Les exportations hors UE sont relativement limitées. En 2017, elles ont atteint 459 tonnes, dont 54 % concernaient des produits congelés. Les principales destinations étaient la Suisse et la Chine pour les produits congelés et la Suisse et le Japon pour les produits vivants / frais.

³⁷ La petite différence en volume entre les captures européennes et les débarquements de l'UE (26 tonnes en 2016) peut être le fait des débarquements dans des pays hors UE ou de pertes.

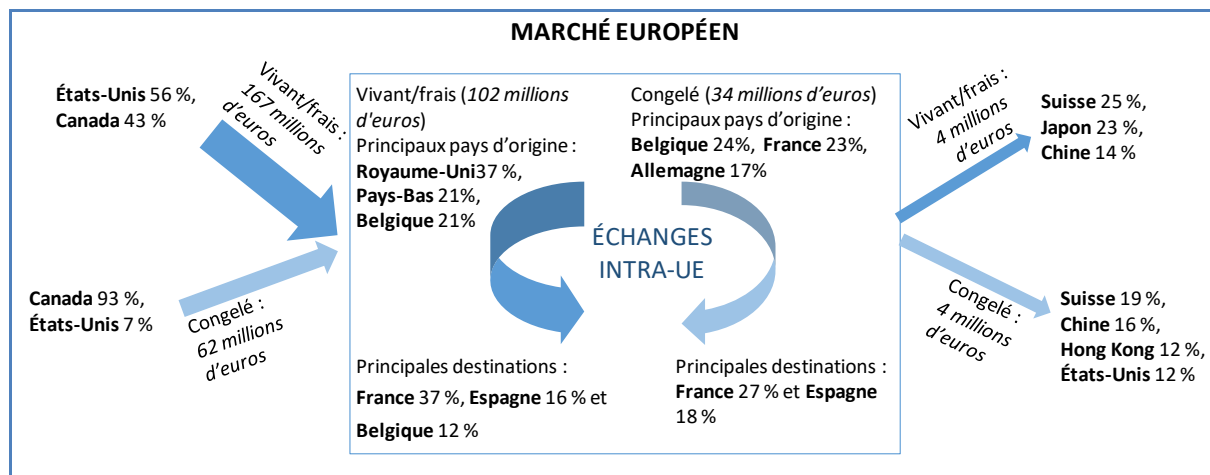
³⁸ https://www.norwegian-lobster-farm.com/wp-content/uploads/2013/05/AE_34_4_p5-9.pdf

³⁹ <http://www.guidedesespèces.org/fr/homard>

⁴⁰ <https://www.acadienouvelle.com/actualites/2017/04/13/lelevage-homard-pratique-rentable/>

Dans l'Union européenne, l'Espagne, l'Italie et la France sont de loin les principaux marchés pour le homard, avec des marchés apparents (production + importations – exportations) dépassant 4.000 tonnes en 2016 (poids net).

Figure 45. LE MARCHÉ EUROPÉEN DU HOMARD EN 2017



Source : EUMOFA.

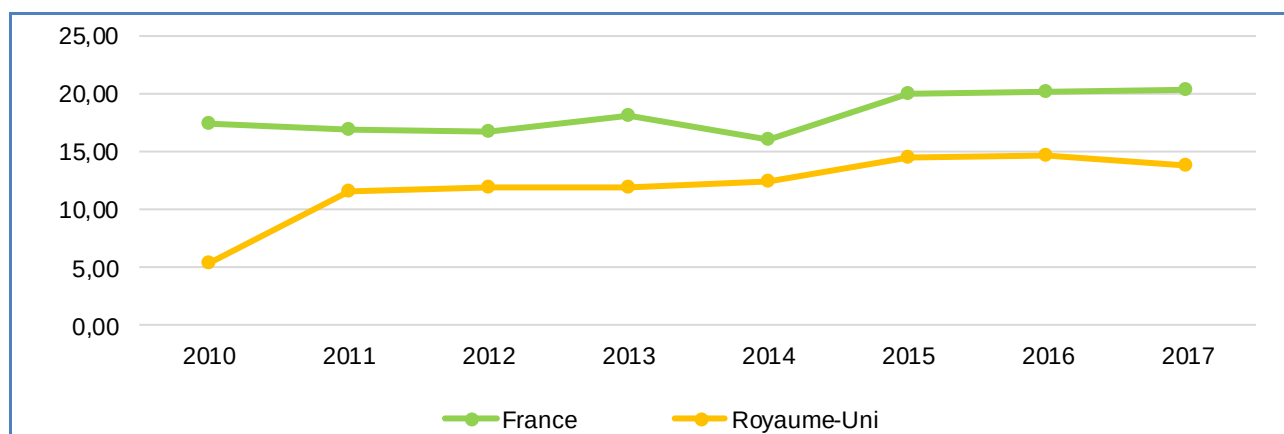
Cependant, l'Accord économique et commercial global (CETA) entre le Canada et l'UE, entré en vigueur fin 2017 et offrant au Canada un accès au marché européen avec exemption de droits de douanes, ce aura des effets négatifs sur les exportations de homard provenant des États-Unis vers l'Europe. Les exportateurs US pourraient perdre des parts de marché et les prix du homard américain pourraient diminuer⁴¹.

⁴¹ <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/en/c/1107044/>

5.4 Prix en premières ventes

Les prix moyen annuel en première ventes diffèrent fortement entre les deux plus grands producteurs dans l'UE. Au Royaume-Uni, au cours de la période de 2010 à 2017, les prix moyens en première ventes ont fluctué de 5,00 EUR/kg à 14,67 EUR/kg en 2016. En France, au cours de la même période, les prix moyens en première ventes ont été bien plus élevés : de 16,11 EUR/kg en 2014 à 20,34 EUR/kg en 2017. Globalement, le prix annuel en première vente du homard a augmenté au cours des dernières années.

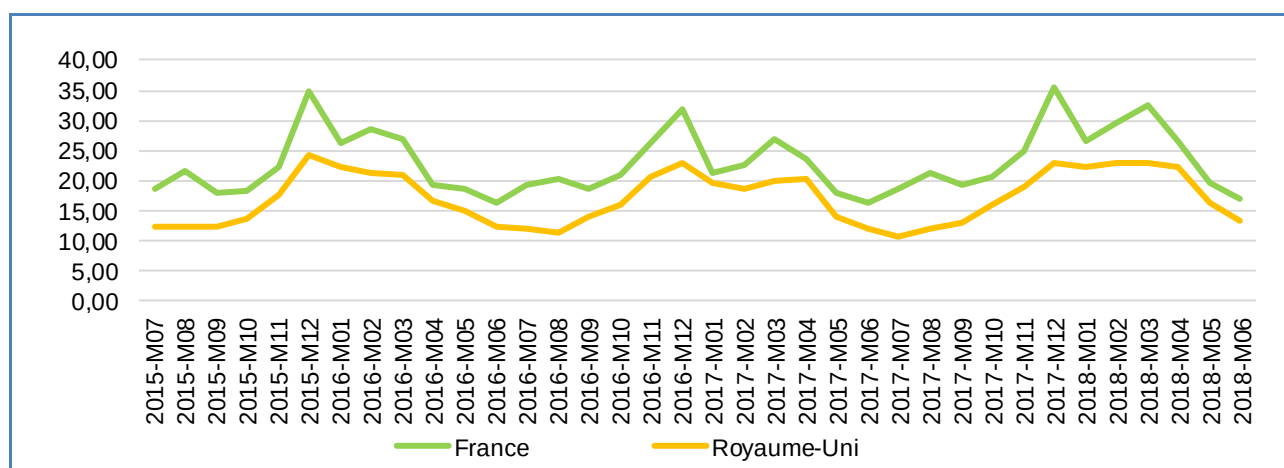
Figure 46. **PRIX MOYEN EN PREMIÈRES VENTES DU HOMARD AU ROYAUME-UNI ET EN FRANCE (EN EUR/KG)**



Source : EUMOFA.

Le prix mensuel moyen en première ventes affiche une forte saisonnalité dans les criées françaises et britanniques. Un pic élevé a été enregistré en décembre (pendant les fêtes de Noël) : le prix a dépassé 35,00 EUR/kg en France et 23,00 EUR/kg au Royaume-Uni. Par la suite, les prix ont diminué en janvier et ont de nouveau augmenté en mars, bien que dans une moindre mesure. En outre, en France, une légère augmentation a également été observée sur la période de juillet à août.

Figure 47. **SAISONNALITÉ DU PRIX MENSUEL MOYEN EN PREMIÈRES VENTES DE HOMARD AU ROYAUME-UNI ET EN FRANCE (EN EUR/KG)**



Source : EUMOFA.

6 Faits saillants mondiaux

EU / Chine / Durabilité : Le 16 juillet, l'Union européenne et la Chine ont signé un accord de partenariat unique sur les océans. Les deux parties travailleront ensemble pour améliorer tous les aspects de la gouvernance internationale des océans, y compris la lutte contre la pêche illégale et non déclarée ainsi que la promotion d'une économie bleue durable. Le partenariat contient également des engagements pour protéger l'environnement marin et lutter contre le changement climatique conformément à l'Accord de Paris⁴².



UE / Tuvalu / INN : Au cours de l'été, la Commission européenne a retiré le carton jaune distribué à Tuvalu. La Commission reconnaît ainsi les progrès importants réalisés par Tuvalu pour remédier aux lacunes de sa gouvernance des pêches et pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Tuvalu a modifié sa législation en matière de pêche, conformément aux instruments internationaux du droit de la mer, renforcé ses systèmes de suivi et de surveillance, mis à jour son système de gestion des ressources halieutiques en suivant les meilleurs avis scientifiques et des pratiques reposant sur une approche de précaution⁴³.

OSCAN / Pêche / Durabilité : Durant la réunion qui s'est déroulée pendant l'été dans le Maine (États-Unis), l'Organisation pour la Conservation du Saumon de l'Atlantique Nord (OSCAN) a adopté deux mesures clés réglementant la pêche (l'une portant sur la pêche autour des Îles Féroé et l'autre sur la zone au large du Groenland ouest). Aux Îles Féroé, à partir de 2019-2022, la pêche sera gérée en tenant compte de l'avis scientifique. La mesure de trois ans adoptée pour la pêche au large du Groenland ouest renforce le suivi et le contrôle de la pêche et fixe un total de captures à 30 tonnes⁴⁴.

Slovénie / Aquaculture / Approvisionnement : En 2017, la production aquacole a diminué de 5 % par rapport à 2016. Au cours de la même période, le total de la valeur d'achat des produits issus de l'aquaculture a diminué de 8 % par rapport à 2016. Dans les eaux intérieures, 1.004 tonnes de poissons d'eau douce d'élevage ont été produites en 2017, soit une baisse de 14 % par rapport à 2016. En Slovénie, la mariculture a représenté 42 % du total de la production aquacole soit 726 tonnes, soit une hausse de + 9 % par rapport à 2016⁴⁵.

Royaume-Uni / Pêche / Approvisionnement : Sur la période de janvier à juin 2018, la flotte britannique a débarqué un total de 321.000 tonnes, soit une baisse de 10 % par rapport à la même période en 2017. La valeur des ventes de poisson a atteint 435 millions d'euros, soit une baisse de 13 % par rapport à l'année précédente. Des 26.000 tonnes débarquées au Royaume-Uni, 11 % ont été capturées par les navires de moins de 10 mètres⁴⁶.

Islande / Pêche / Approvisionnement : En août 2018, les navires islandais ont capturé un total de 104.000 tonnes, soit une baisse de 13 % par rapport à août 2017. Les captures d'espèces démersales étaient légèrement supérieures à 37.000 tonnes, soit une baisse de 18 % par rapport à août 2017. Les captures d'espèces pélagiques ont atteint 62.000 tonnes, soit une baisse de 19 %. Les captures de poissons plats étaient de 3.352 tonnes et les captures de coquillages ont atteint 2.150 tonnes⁴⁷.

Finlande / Pêche / Approvisionnement : En 2017, les captures d'animaux marins ont totalisé 155.000 tonnes pour une valeur totale de 36 millions d'euros. La majeure partie des captures a concerné le hareng de la Baltique (134.000 tonnes) et le sprat (16.000 tonnes). Le total des captures de hareng et de sprat est resté stable par rapport à l'année précédente tandis qu'il a augmenté en mer Baltique méridionale et dans le golfe de Finlande, et diminué en mer de Botnie⁴⁸.

FAO / Pêche / Aquaculture : En 2016, des 171 millions de tonnes du total de la production halieutique, environ 88 % étaient utilisés directement pour la consommation humaine, part ayant fortement augmenté au cours des dernières décennies. La part la plus importante des 12 % utilisés à des fins non alimentaires était réduite à la farine de poisson et à l'huile de poisson. Vivant, frais ou réfrigéré sont les formes préférées de présentation du poisson, affichant les prix les plus élevés. Elles représentent la part la plus importante du poisson destiné la consommation humaine (45 %), suivies par le poisson congelé (31 %)⁴⁹.

⁴² https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/content/eu-and-china-sign-landmark-partnership-oceans_en

⁴³ https://ec.europa.eu/fisheries/fighting-illegal-fishing-authorities-tuvalu-pacific-reform-their-fisheries-management-following-eu_en

⁴⁴ http://www.nasco.int/pdf/2018%20papers/CNL_18_46_Press%20Release.pdf

⁴⁵ <https://www.stat.si/StatWeb/en/News/Index/7599>

⁴⁶ https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/736002/Monthly_UK_Sea_Fisheries_Statistics_June_2018.pdf

⁴⁷ <https://www.statice.is/publications/news-archive/fisheries/fish-catches-in-august-2018/>

⁴⁸ <http://stat.luke.fi/en/commercial-marine-fishery>

⁴⁹ <http://www.fao.org/state-of-fisheries-aquaculture>

7 Contexte macro-économique

7.1 Carburant maritime

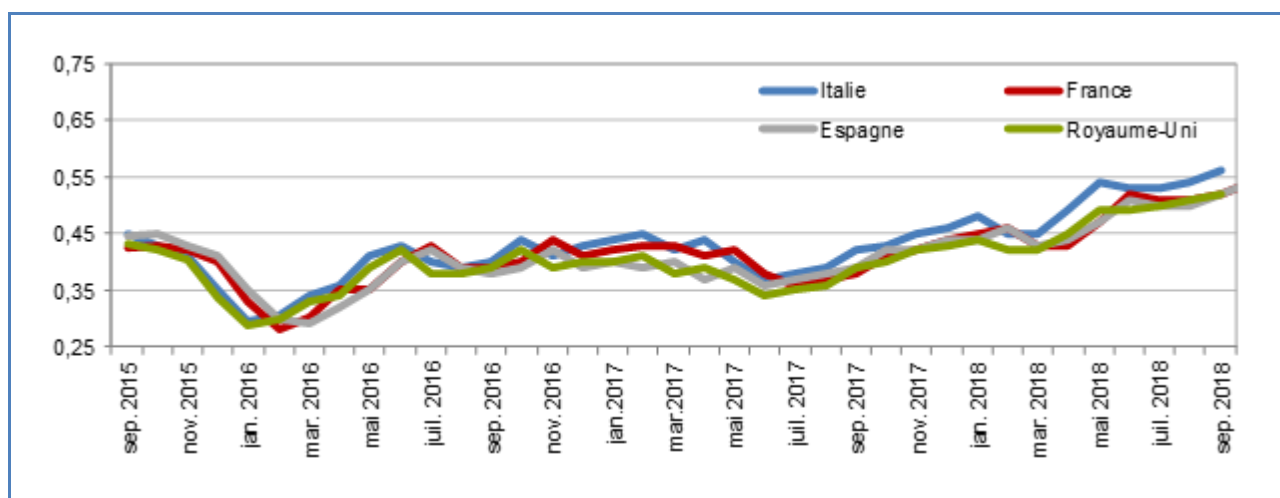
En **septembre 2018**, le prix moyen du carburant maritime a varié entre 0,52 EUR/litre et 0,56 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Ces prix étaient supérieurs d'environ 3 % par rapport aux mois précédents. Cependant, depuis septembre 2017, l'augmentation a été nettement plus importante, atteignant 33 % dans les ports italiens et britanniques.

Table 15. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI**
(en EUR/litre)

État membre	Septembre 2018	Évolution depuis août 2018	Évolution depuis septembre 2017
France (ports de Lorient et de Boulogne)	0,54	4 %	32 %
Italie (ports d'Ancône et de Livourne)	0,56	4 %	33 %
Espagne (ports de La Corogne et de Vigo)	0,54	4 %	29 %
Royaume-Uni (ports de Grimsby et d'Aberdeen)	0,52	2 %	33 %

Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

Figure 48. **PRIX MOYEN DE CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI**
(EN EUR/LITRE)



Source : Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France ; MABUX.

7.2 Prix à la consommation

En août 2018, le taux d'inflation annuelle de l'UE a atteint 2,1 %, en baisse par rapport à juillet 2018 où il était de 2,2 %. L'année précédente, le taux d'inflation avait atteint 1,7 %.

Inflation : taux les plus faibles en août 2018 par rapport à juillet 2018.



Inflation : taux les plus élevés en août 2018 par rapport à juillet 2018.

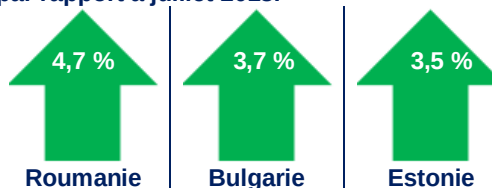


Table 16. INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION HARMONISÉ DANS L'UE (2015 = 100)

IPCH	Août. 2016	Août. 2017	Juil. 2018	Août. 2018	Évolution depuis Juillet 2018	Évolution depuis août 2017
Aliments et boissons non alcooliques	100,19	101,88	104,06	103,99	↓ 0,07 %	↑ 2,07 %
Poisson et produits de la mer	103,83	107,68	108,87	109,28	↑ 0,38 %	↑ 1,49 %

Source : Eurostat.

7.3 Taux de change

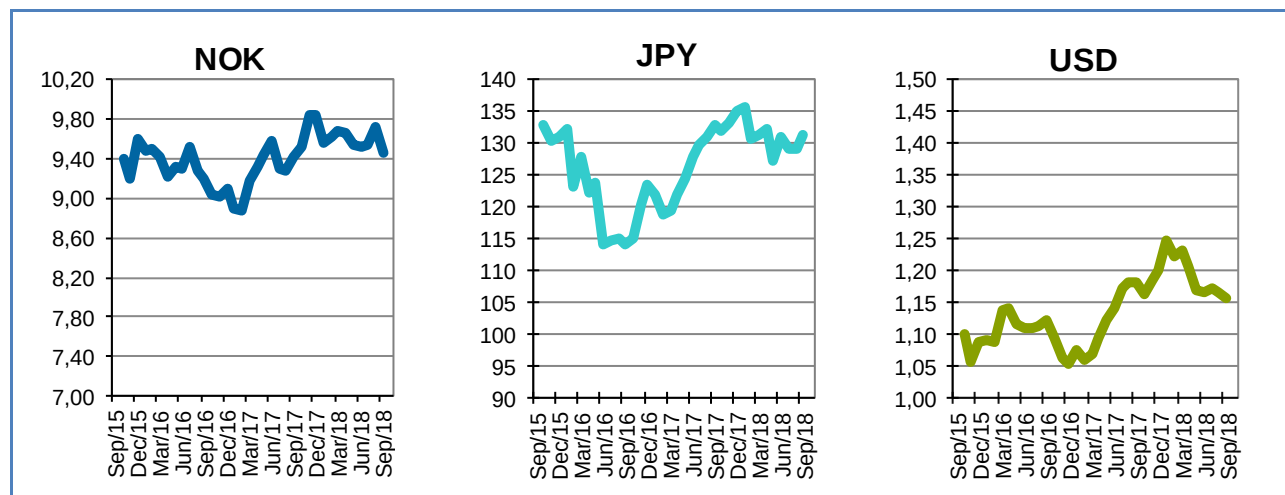
Table 17. TAUX DE CHANGE POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES

Devise	Sept. 2016	Sept. 2017	Août 2018	Sept. 2018
NOK	8,9865	9,4125	9,7148	9,4665
JPY	113,09	132,82	129,05	131,29
USD	1,1161	1,1806	1,1651	1,1576

Source : Banque centrale européenne.

En septembre 2018, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (– 2,6 %), au dollar américain (– 0,6 %), tandis qu'il s'est apprécié par rapport au yen japonais (– 1,7%) par rapport à août 2018. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 9,57 par rapport à la couronne norvégienne. Comparé au mois de septembre 2017, l'euro s'est déprécié de 1,9 % par rapport au dollar américain, de 1,2 % par rapport au yen japonais et s'est apprécié de 0,6 % par rapport à la couronne norvégienne.

Figure 49. TENDANCE DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO



Source : Banque centrale européenne.

EUMOFA Faits saillants du mois est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur général

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Commission européenne, 2018
KL-AK-18-008-FR-N
ISSN 2363-409X

Photographies : © Eurofish, Google maps.

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

POUR INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COMMENTAIRES :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche
B-1049 Bruxelles
Tél. +32 229-50101
E-mail : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été établi à partir des données EUMOFA et des sources suivantes :

Premières ventes : Commission européenne, FAO, Seafish.org, guidedesespeces.org, Narodne Novine (journal officiel de Croatie).

Consommation : EUROPANEL.

Étude de cas : FAO, Ministère des pêches et du développement de l'aquaculture du Ghana, Centre d'incitation à l'investissement du Ghana, Eurostat, ResearchGate.net, Banque mondiale, GuidetheSpecies.org, Marine Stewardship Council, Acadie Nouvelle, Aquaculture Europe.

Faits saillants mondiaux : Commission européenne - DG MARE, OSCAN, Office des statistiques de la République de Slovénie, Office for National Statistics (office nationale des statistiques du Royaume-Uni), Statistics Iceland, Institut national finlandais des ressources, FAO.

Contexte macro-économique : EUROSTAT, Chambre de Commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : ARVI, Espagne : MABUX, Banque centrale européenne.

Les données de première vente sont disponibles dans un document annexe sur le site EUMOFA. Les analyses sont effectuées sur les données après agrégation (principales espèces commerciales), selon le système d'enregistrement et de communication électronique (système ERS) de l'UE.

Dans le cadre de la présente publication, les analyses sont indiquées selon les prix actuels, exprimés en valeur nominale.

L'Observatoire du marché européen pour la pêche et les produits de l'aquaculture (EUMOFA) a été développé par la Commission européenne. Il constitue l'un des outils de la nouvelle Politique de Marché dans le cadre de la réforme de la Politique Commune des Pêches. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

EUMOFA est un **outil d'intelligence économique**, qui fournit régulièrement des prix hebdomadaires, les tendances de marché mensuelles et des données structurelles annuelles tout au long de la filière.

La base de données est alimentée par des données fournies et validées par les États Membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site d'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante: www.eumofa.eu/fr.